



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service Public 
de la petite enfance 

Faciliter l'accès à un mode d'accueil du jeune enfant

Vade-mecum des bonnes pratiques
pour informer et accompagner les parents

Le vade-mecum vise à soutenir les communes et intercommunalités dans la mise en place de projets optimisant le parcours des parents



CONTENU

Un recueil de bonnes pratiques compilant les initiatives inspirantes déployées par les acteurs de la petite enfance pour faciliter la recherche d'un mode d'accueil des familles.



OBJECTIFS

Faciliter le partage d'expériences et valoriser les connaissances

Capitaliser sur les projets déjà mis en place par les collectivités et autres acteurs de la petite enfance

Outiller les acteurs de la petite enfance et renforcer les compétences professionnelles



DESTINATAIRES

Une ressource pratique à destination des collectivités territoriales et de leurs agents, visant à appuyer leur montée en compétence en tant qu'autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant, en cohérence avec la loi sur le plein emploi.



MODE DE RÉALISATION

Des fiches rédigées par les acteurs de la petite enfance eux-mêmes et qui sera mis à jour régulièrement.



Les bonnes pratiques du vade-mecum documentent toutes les étapes du parcours des parents ainsi que les processus métier sous-jacents



INFORMATION ET ORIENTATION DES FAMILLES

Actions et dispositifs pour informer au mieux les familles sur les modes d'accueil.

Exemple : forums, réunions d'information, vidéos de présentation, utilisations des outils numériques...



PARCOURS ET DÉMARCHES

Actions et dispositifs pour faciliter et fluidifier le parcours d'accès des parents à un mode d'accueil pour leur jeune enfant.

Exemple : guichets uniques, accompagnements des parents-employeurs, jobs dating...



ACTIONS D'ALLER-VERS POUR LIMITER LE NON-RECOURS

Actions et dispositifs consistant à aller à la rencontre des familles plus isolées, précaires et/ou éloignées des modes d'accueil formels.

Exemple : structures d'accueil itinérantes, stratégies data, mobilisations des réseaux associatifs...



OUTILLAGE ET FORMATION DES ACTEURS

Actions et dispositifs pour équiper et former les agents des services/relais petite enfance en charge d'accueillir, informer et accompagner les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil.

Exemple : formations des agents, redimensionnements des RPE, démarches d'amélioration continue...



GOUVERNANCE ET COORDINATION DES ACTEURS AUTOUR DU PARCOURS

Actions et dispositifs visant à améliorer la collaboration et l'organisation des différents acteurs de l'écosystème de la petite enfance intervenant dans le parcours d'accès à un mode d'accueil.

Exemple : réunions des acteurs de la petite enfance, associations d'élus, tables rondes...

3 formats de fiches pour vous inspirer, vous documenter et vous aider à mettre en œuvre des projets

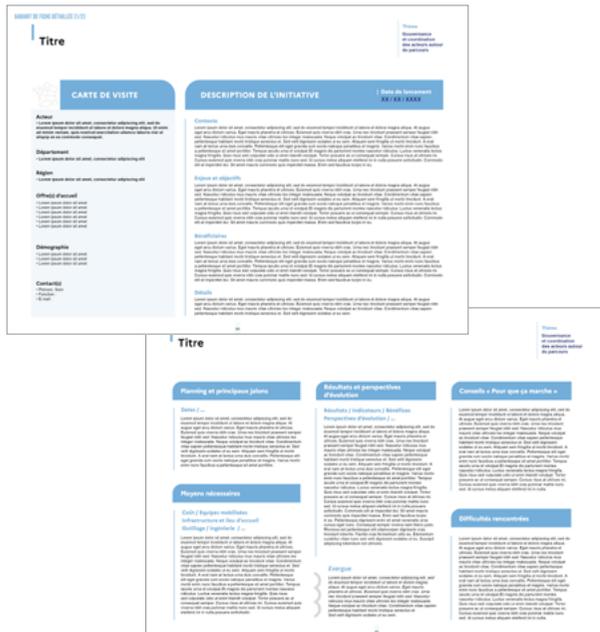
Des fiches détaillées



Une **présentation détaillée**, en deux pages, de la bonne pratique et de ses modalités de mise en œuvre.

Ce que l'on y trouve :

Des rubriques permettant de présenter les différents aspects du projet : la « carte de visite » incluant les coordonnées du porteur de projet, une description détaillée de l'initiative (contexte, enjeux, objectifs, bénéficiaires), les moyens déployés, le planning du projet, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées...



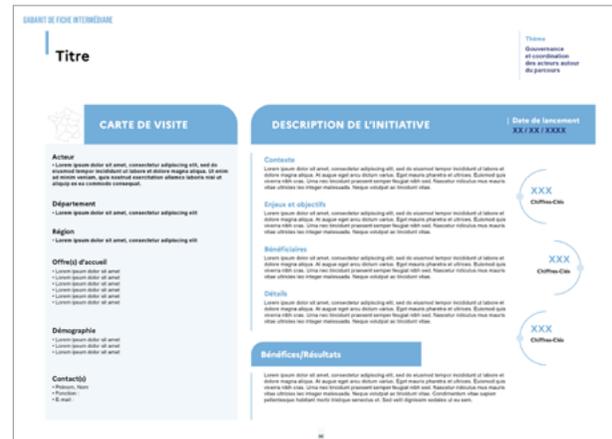
Des fiches intermédiaires



Une **présentation plus synthétique**, en une page, de l'initiative.

Ce que l'on y trouve :

La « carte de visite » de la fiche incluant les coordonnées du porteur de projet, une description de l'initiative (contexte, objectifs, bénéficiaires), les bénéfices et résultats obtenus ainsi que des chiffres significatifs sur le projet.



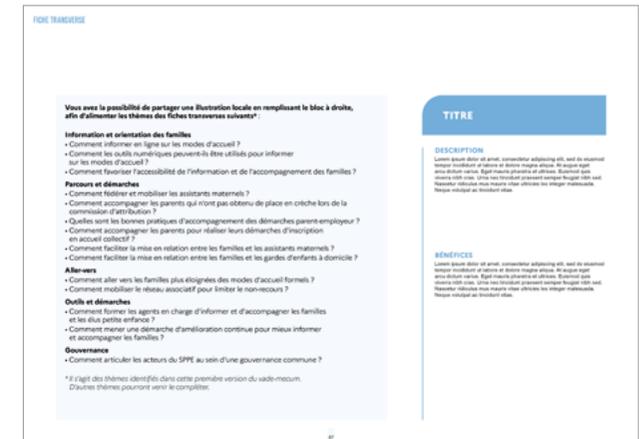
Des fiches transverses



Une **présentation de plusieurs initiatives locales** sur une même fiche, se rapportant une même thématique.

Ce que l'on y trouve :

De courtes descriptions mettant avant des actions ou dispositifs déployés par les acteurs de la petite enfance sur un thème spécifique.



Vous souhaitez partager une bonne pratique ? Transmettez-là !



Vous avez mis en œuvre une initiative originale sur votre territoire pour mieux informer et soutenir les parents dans leur recherche de mode d'accueil qui ne figure pas dans ce guide ?

Vous aimeriez partager des bonnes pratiques transversales ayant donné des résultats et pouvant être adoptées par d'autres acteurs de la petite enfance ?

Si c'est le cas, vous pouvez utiliser l'un des modèles vierges, disponibles à la fin de ce vade-mecum, et l'envoyer à l'adresse suivante :

[*sppe@sante.gouv.fr*](mailto:sppe@sante.gouv.fr)

Sommaire des fiches



Information et
orientation des
familles

P. 9

Forum de l'accueil des tout-petits : informer les parents sur les modes d'accueil publics présents à Nantes	P. 10
Forum des familles : informer les parents sur tous les modes d'accueil toulousains	P. 12
Relais petite enfance Itinérant Nord de Loire Forez Agglomération	P. 14
Film sur le métier d'assistants maternels à destination des parents et des futurs parents en recherche d'un mode d'accueil	P. 16
Réunions d'informations collectives « Quels modes d'accueil pour mon enfant ? » pour mieux informer les parents	P. 18
Présenter le métier des assistants maternels lors d'un café-poussette à Metz	P. 20
Organisation d'une « Matinée Enfance » au RPE, destinée aux parents et aux familles	P. 21
Comment informer en ligne sur les modes d'accueil ? Illustration de bonnes pratiques digitales	P. 22
Comment les outils numériques peuvent-ils être utilisés pour informer sur les modes d'accueil ? Illustrations de bonnes pratiques	P. 24
Comment favoriser l'accessibilité de l'information et de l'accompagnement des familles ? Illustrations de bonnes pratiques	P. 25



Parcours
et démarches

P. 27

Projet de mise en place d'un Guichet unique à Montpellier	P. 28
Démarche de transparence de la commission d'attribution de places en crèche à Metz	P. 30
Optimiser l'accueil occasionnel grâce à « crèche à la demande » à Montreuil	P. 32
Guichet unique : l'exemple nantais	P. 34
Décloisonner les modes d'accueil dans le cadre d'un projet de « Renforcement et diversification de l'accompagnement des assistants maternels de Montreuil pour un accueil de qualité »	P. 36
Regrouper les services publics liés à la parentalité dans un seul bâtiment à Tourcoing pour faciliter l'accès des familles	P. 37
Accompagnement des parents-employeurs par le RPE à Saint-Denis	P. 38
Mise en place d'un « Job dating » par le Relais informations familles de la mairie du 18e arrondissement de Paris avec l'association Gribouilli	P. 39
Le Relais petite enfance de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon accompagne les auxiliaires parentaux et des parents	P. 40
Comment fédérer et mobiliser les assistants maternels ? Illustrations de bonnes pratiques	P. 41
Comment accompagner les parents qui n'ont pas obtenu de place en crèche lors de la commission d'attribution ?	P. 42
Comment accompagner les parents pour réaliser leurs démarches d'inscription en accueil collectif ? Illustration de bonnes pratiques	P. 43
Quelles sont les bonnes pratiques d'accompagnement des démarches parent-employeur ? Illustration de bonnes pratiques	P. 44
Faciliter la mise en relation entre les familles et les assistants maternels, Illustration de bonnes pratiques locales	P. 45
Faciliter la mise en relation entre les familles et les auxiliaires parentales, Illustrations de bonnes pratiques	P. 46



Aller-vers
les publics éloignés
des structures
d'accueil formelles

P. 47



Outillage
et formation
des acteurs

P. 59



Gouvernance
et coordination
des acteurs autour
du parcours

P. 71



Modèles

Samedi psychoMotricité : démarche d'aller-vers dans la CC Pays de Nexon-Monts de Chalus

P. 48

Aller-vers les familles éloignées des services publics grâce au BABY BUS + ITINERANT

P. 50

Colline ACEPP : Identifier les freins au non-recours et imaginer des actions pour le limiter

P. 52

Identifier et limiter le non-recours grâce à une stratégie data

P. 54

Comment aller-vers les familles plus éloignées des modes d'accueil formels ? Illustrations de bonnes pratiques locales

P. 56

Comment mobiliser le réseau associatif pour limiter le non-recours ? Illustrations de bonnes pratiques

P. 57

Former et mobiliser les RPE de Haute-Garonne grâce au réseau RPE 31

P. 60

Projet de redimensionnement du RPE pour mieux répondre aux besoins des familles à Rezé

P. 62

Démarche d'amélioration continue et d'évaluation de la qualité de service délivrée par le RPE à Metz

P. 64

Expérimenter ISAJE à Montreuil : vers des affectations équitables et transparentes des places en crèches

P. 66

Former et faire collaborer les RPE de la Haute-Vienne via le réseau RPE 87

P. 68

Comment former les agents en charge d'informer et d'accompagner les familles ?

P. 69

Comment mener une démarche d'amélioration continue pour mieux informer et accompagner les familles ?

P. 70

Harmoniser la communication destinée aux parents dans l'ensemble des communes de Saint-Brieuc Agglo

P. 72

Forum des partenaires « petite enfance/enfance jeunesse » du territoire Pays de Nexon – Monts de Chalus

P. 74

Mettre en place un « Collectif petite enfance » afin de renforcer les politiques publiques relatives à l'accueil des enfants

P. 76

Association des élus petite enfance des Yvelines : mieux informer et mobiliser les élus

P. 78

Sensibilisation des élus locaux et des agents de mairie sur le rôle du RPE au sein de la communauté de communes du Provenois

P. 79

La CAF de l'Hérault réunit les élus héraultais pour une table ronde/débat sur la petite enfance

P. 80

Comment mieux articuler les acteurs du SPPE au sein d'une gouvernance commune ? Illustrations de bonnes pratiques

P. 81

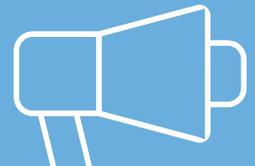
Partagez vos bonnes pratiques !

P. 83 à P. 87



Présentation des initiatives

**Information et orientation
des familles**



Forum de l'accueil des tout-petits : informer les parents sur les modes d'accueil publics présents à Nantes (1/2)



Information
et orientation
des familles



CARTE DE VISITE

**Nantes, Pays de la Loire,
Loire-Atlantique**

Offre d'accueil

- ▶ Taux de couverture de 69,9 % (2021)
- ▶ 5 RPE
- ▶ 3200 places collectives municipales et associatives
- ▶ 1 000 assistants maternels

Démographie

- ▶ 11 500 enfants de moins de 3 ans

Contact

- ▶ Léa GAYARD, Directrice petite enfance
Lea.GAYARD@mairie-nantes.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2017

Contexte

La ville de Nantes organise 4 fois par an un forum de l'accueil des tout-petits territorialisé sur des **quartiers différents** de la ville.

Enjeux et objectifs

- **Présenter tous les modes d'accueil** présents à Nantes et accompagner les familles dans leur recherche de modes d'accueil et répondre à leurs questions ;
- **Informier sur les modalités d'inscription** en crèche municipale ou associative ;
- **Présenter les informations relatives aux démarches du parent-employeur** et les aides de la CAF et fiscales dont ils peuvent bénéficier ;

Rencontrer :

- **les professionnels de la petite enfance : accueil collectif** (crèches municipales, associatives, privées), **accueil individuel** (assistants maternels, maisons d'assistants maternels, gardes d'enfants à domicile, garde partagée), **lieux d'accueil enfants-parents** ;
- **des partenaires institutionnels** (département, CAF) ;
- **les personnels des relais petite enfance (RPE).**

Bénéficiaires

- Familles vivant à Nantes.
- Professionnels de la petite enfance.

Détails

Horaires : de 18h à 20h.
Forum gratuit.

Forum de l'accueil des tout-petits : informer les parents sur les modes d'accueil publics présents à Nantes (2/2)



Planning et principaux jalons

- **Lancement de l'organisation par la mairie** : 1 an avant le forum.
- **Blocage des créneaux dans les agendas institutionnels** : 3 mois avant le forum.
- Invitation des participants : 2 mois avant le forum.
- **Communication auprès du grand public** : 3 mois puis 1 mois avant le forum (selon les actions et supports).

Moyens nécessaires

Coût : environ 12 000 €/an (dont masse salariale)

Équipes mobilisées :

- environ 12 agents de la Mairie et l'élue Petite enfance, le jour J !

Infrastructure

- Salle municipale, stands, signalétique, totem, claustras, malle de jeux, supports de communication, badges, questionnaires de satisfaction.

Résultats et perspectives d'évolution

Indicateurs

- **Nombre de visiteurs** : plus de 100 par forum
- **Nombre de professionnels de la petite enfance présents sur l'ensemble des forums** : 33

Bénéfices

- **Renforcement des synergies** entre les professionnels de la petite enfance et les services de la mairie.
- **Meilleure connaissance du rôle des professionnels de terrain.**

Perspectives d'évolution

- **Mettre en place un forum en ligne** (un format « 2.0 » apprécié également par les parents)
- **Exploiter les questionnaires de satisfaction** après chaque forum dans le cadre d'une amélioration continue.
- **Mettre en place bilan annuel** avec l'élue pour un retour d'expérience et d'éventuels ajustements.

»» Témoignage d'une auxiliaire de puériculture sur sa participation : « Expérience très positive qui m'a notamment permis de connaître les collègues des relais. Beaucoup d'échanges avec de futurs parents sur notre quotidien, le rythme d'une journée de l'accueil du matin jusqu'au départ du soir, les différentes activités que nous pouvons proposer et les limites de la collectivité. Je souhaiterais renouveler l'expérience avec grand plaisir ».

Conseils « Pour que ça marche »

- **Travailler en mode projet** avec un rétroplanning.
- Disposer d'une salle adaptée à l'accueil du public.
- **Aménager les espaces en tables rondes** pour faciliter les échanges.
- **Communiquer en amont** : affiches, dépliants, campagne de diffusion d'affichage via un prestataire, réseaux sociaux, site internet et magazine municipal.
- **Coordonner le planning avec les autres temps forts petite enfance notamment les commissions d'admission.**

Difficultés rencontrées

- ▶ Des forums qui interviennent en dehors du temps de travail habituel des participants, ce qui peut limiter leur participation.
- ▶ Des professionnels des crèches qui ne sont pas toujours disponibles du fait de la pénurie de personnel.
- ▶ Des familles se rendant au forum pensant obtenir une place en crèche.

Forum des familles : informer les parents sur tous les modes d'accueil toulousains (1/2)



Information
et orientation
des familles



CARTE DE VISITE

Toulouse, Haute-Garonne, Occitanie

Offre d'accueil

- ▶ Taux de couverture de 54,8 % (2021)
- ▶ 13 RPE (Relais petite enfance)
- ▶ 10 EPE (Espace petite enfance)
- ▶ 2500 places collectives municipales

Démographie

- ▶ 19 000 enfants de moins de 3 ans

Contact

- ▶ Alain EL BÉCHIR, Directeur de la Direction petite enfance de la mairie de Toulouse
Alain.ELBECHIR@mairie-toulouse.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2022

Contexte

Manque de connaissance de l'offre d'accueil par les parents et difficultés pour distinguer les différents types de modes d'accueil et faire un choix éclairé.

- En réponse, un forum organisé chaque année par la mairie de Toulouse, pendant une semaine, dans sept quartiers différents de la ville, rassemblant l'ensemble des professionnels de la petite enfance.

Enjeux et objectifs

- **Présenter les modes d'accueil collectif** (crèches municipales, familiales, associatives partenaires de la mairie) et les **modes d'accueil individuel** (assistants maternels et gardes à domicile membres d'associations partenaires de la ville) ; (un stand = un mode d'accueil) ;
- **Aider les parents à trouver un mode d'accueil** répondant à leur besoin ;
- **Accompagner les parents dans leurs démarches CAF** (un stand CAF est présent)
- **Accompagner les parents dans les modalités d'inscription en crèche municipale** grâce à la présence des personnels des espaces petite enfance de la municipalité ;
- **Présenter le rôle des relais petite enfance**, en particulier dans l'accompagnement des démarches parents-employeurs (RPE).

Bénéficiaires

- Familles vivant à Toulouse, notamment dans les différents quartiers cibles du forum.
- Professionnels de la petite enfance (dans une logique partenariale).

Forum des familles : informer les parents sur tous les modes d'accueil toulousains (2/2)



Information
et orientation
des familles

PLANNING ET PRINCIPAUX JALONS

- **Lancement de l'organisation par la mairie :** 4 à 5 mois avant le forum, soit à la rentrée de septembre pour une édition fin février.
- **Communication auprès du grand public :** 2 à 3 semaines avant (presse + affichages + site institutionnel + réseaux).

MOYENS NÉCESSAIRES

Coût : 7 000 € par édition.

Équipes mobilisées

- Equipe de la mairie : 5 à 10 ETP
- Présence d'un interprète en langage des signes sur le forum

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Indicateurs

- **Nombre de visiteurs :** 300 familles lors de l'édition 2024.
- **Nombre de professionnels de la petite enfance présents sur le forum en 2024 :** 10 à 15 par lieu soit un total de 40 à 50 sur l'ensemble de la semaine.

Bénéfices

- **Meilleure information des familles** sur l'offre disponible.
- Possibilité pour les familles de **faire une demande de place en crèche municipale.**
- **Désengorgement** des RPE et des EPE.
- **Renforcement des synergies entre les professionnels de la petite enfance et les services de la mairie.**

Perspectives d'évolution

- **Renforcer le travail partenarial entre les services publics et les partenaires extérieurs.**
- **Mettre en place des pauses méridiennes** avec les parents.
- **Elargir les sessions nocturnes.**

CONSEILS « POUR QUE ÇA MARCHE »

- ✓ **Anticiper** l'organisation matérielle.
- ✓ **Sélectionner de manière ciblée les lieux et les horaires** du forum.
- ✓ **Privilégier des temps forts lors des mercredis après-midi et des samedis** ainsi que lors des nocturnes du vendredi pour être au plus près des disponibilités horaires des familles.
- ✓ **Travailler en amont avec les centres sociaux, la CAF et tous les partenaires associatifs** implantés sur le territoire pour toucher les publics les plus éloignés.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- ! Forums **chronophages** pour les acteurs impliqués, pouvant limiter leur participation (et l'impact pour les familles).
- ! **Mobilisation parfois difficile** des familles les plus éloignées des services publics.

Relais petite enfance Itinérant Nord de Loire Forez Agglomération (1/2)



Information
et orientation
des familles



CARTE DE VISITE

Loire Forez agglomération,
Loire, Auvergne-Rhône-Alpes

Offre d'accueil

▶ Nombre de RPE : 7

Démographie

▶ Nombre d'enfants de moins
de 3 ans : 2 970

Contact

▶ ARPE Loire Forez Itinérant Nord
Tél. 06 71 91 41 99
rpe.itinerantnord@loireforez.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2023

Contexte

- **Le RPE itinérant se déplace dans les Maisons France Services et les salles communales** sur le territoire de l'agglomération de Loire Forez.
- **Le RPE itinérant a été créé** en janvier 2023 dans le but de développer un service de proximité, améliorant ainsi l'accompagnement dans la réalisation des démarches administratives et élargissant la plage horaire d'accueil des usagers des RPE.
- **Le RPE itinérant s'appuie sur l'équipe France Services** de Noirétable et de Boën.

Enjeux et objectifs

- **Proposer un lieu d'information, de rencontre et d'échange** au service des familles, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance, dans les Maisons France Services.
- **Accompagner les assistants maternels et les gardes à domicile dans leur professionnalisation** : formation, prêt de documents, aides aux démarches administratives, animations de proximité.
- **Accompagner les parents employeurs d'assistants maternels dans leurs démarches administratives.**

Bénéficiaires

- Familles de l'agglomération éloignées des services publics.
- Assistants maternels et auxiliaire parental.

Détails

Temps collectifs organisés à destination des assistants maternels et gardes à domicile dans des salles communales du secteur d'intervention du RPE Itinérant.

Relais petite enfance Itinérant Nord de Loire Forez Agglomération (2/2)



Information
et orientation
des familles

PLANNING ET PRINCIPAUX JALONS

- **2022** : Rencontre avec les communes, les assistants maternels, la CAF, la MSA, les collègues France Services et le réseau existant des RPE du territoire afin de mettre en place le RPE itinérant.
- **1^{er} janvier 2023** : Déploiement du RPE dans les communes ciblées par le projet (selon le nombre d'assistants maternels et selon les bassins de vie).

MOYENS NÉCESSAIRES

Coût

Investissement

Dépenses : 23 958 €

Recettes : CAF 8 860 € / MSA 8 000 € / EPCI 7 098 €

Fonctionnement

Dépenses : 52 832 €

Recettes : CAF 21 600 € / MSA 589 € / EPCI 30 643 €

Équipes mobilisées

- 1 ETP RPE
- 0,20 ETP Chargé de coopération / coordination

Infrastructure

- 1 véhicule utilitaire ;
- 2 bureaux communautaires mis à disposition ;
- Salles communales.

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Indicateurs

- **Nombre de familles accompagnées en 2023** : 107
- **Nombre d'assistants maternels accompagnés en 2023** : 47
- **Nombre de gardes à domicile accompagnées en 2023** : 1

Bénéfices

Pour les parents

- Accompagnement tout au long de la démarche parent-employeur.

Pour les assistants maternels

- Prêt de documents, de jeux et de jouets auprès de la ludothèque ou des « ludobus » ;
- Accompagnement dans le dispositif de droit individuel à la formation ;
- Proposition des temps d'animation collectifs avec les enfants accueillis ;
- Accompagnement à la formation par l'APP ASSMATS et APP MAM.

Pour les gardes d'enfants à domicile

- Participation aux temps d'animations.

CONSEILS « POUR QUE ÇA MARCHE »

- ✓ **Bien connaître la géographie du territoire** pour bien calibrer la zone d'intervention et le bassin vie des usagers.
- ✓ **Adapter les horaires aux contraintes des familles et des assistants maternels** (ex : rencontres de proximité en soirée).
- ✓ **Prendre en compte les besoins des usagers** (questionnaire diffusé auprès des usagers du secteur ciblé, en amont du déploiement).
- ✓ **Anticiper le choix du matériel** pour prévenir les risques TMS, choix d'un véhicule adapté dans ce sens également.
- ✓ **Utiliser des outils de communication** pour faire connaître le nouveau service.
- ✓ **Collaborer avec les France Services** : cela a été facilité par le fait que les deux équipements se trouvent au sein de la même direction.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- ! Trouver le financement et le personnel pour pouvoir mettre en œuvre le RPE itinérant.
- ! Prendre le temps nécessaire pour faire connaître le service.

Film sur le métier d'assistants maternels à destination des parents et des futurs parents en recherche d'un mode d'accueil (1/2)



Information
et orientation
des familles



CARTE DE VISITE

Relais petite enfance de la Communauté de communes Loue Lison secteur Quingey et relais petite enfance des Petits Voyageurs à Avanne-Aveney, Doubs, Franche-Comté. En partenariat avec le RPE de Salins-les-Bains dans le Jura.

Offre d'accueil dans le Doubs (secteur Quingey et Ouest Grand Besançon, soit 52 communes)

- ▶ 212 assistants maternels agréés
- ▶ 12 structures collectives
- ▶ 6 maisons d'assistants maternels

Contact

▶ Anne COMBY et Mariette CLERC,
animatrices RPE,
relais.quingey@famillesrurales.org ou
relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
Avril 2022

Contexte

- Dans le Doubs et le Jura, l'offre principale d'accueil d'enfants est assurée par les assistants maternels. Cependant, cette profession souffre d'une mauvaise image et d'un manque de reconnaissance. Ce métier n'est plus aussi attractif qu'auparavant, et les relais constatent une forte diminution du nombre de professionnels. De nombreux assistants maternels partent à la retraite ou se reconvertissent, tandis que peu de nouveaux candidats se présentent.
- Dans le cadre de la mission de valorisation et de promotion du métier d'assistant maternel, les relais petite enfance situés à Quingey, Salins-les-Bains et Avanne-Aveney ont souhaité réaliser un court métrage sur ce métier afin d'en faire la promotion auprès des parents.

Enjeux et objectifs

- Faire connaître et valoriser le métier d'assistant maternel ;
- Faciliter le recours à un assistant maternel pour les parents / futurs parents en recherche d'un mode d'accueil ;
- Susciter des vocations dans les territoires ruraux où certains secteurs sont dépourvus de structures collectives.

Bénéficiaires

- Parents de jeunes enfants ;
- Futurs parents ;
- Professionnels de la petite enfance.

Détails

Pour faire découvrir le métier d'assistant maternel, le film « De nos mains qui signent... » Certainly a problem of layout but this sequence of words appears without any space to separate each term followed by 12 assistants maternels des trois territoires des RPE (RPE de la Communauté de Communes Loue Lison secteur Quingey, des Petits Voyageurs situé à Avanne-Aveney, de la communauté de communes Cœur du Jura situé à Salins-les-Bains).

Film sur le métier d'assistants maternels à destination des parents et des futurs parents en recherche d'un mode d'accueil (2/2)



PLANNING ET PRINCIPAUX JALONS

- **Avril 2022** : début de la réflexion et de la réunion inter-relais, rencontre avec une boîte de production, formation d'un groupe de travail avec les assistants maternels, tournage dans différents lieux, réalisation d'interviews, mise en place d'un plan de communication.
- **9 mai 2023** : première présentation publique.
- **Juin 2023 à aujourd'hui** : diffusion du film via internet et dans différents lieux stratégiques auprès du grand public, des professionnels de la petite enfance et des parents en recherche d'un mode d'accueil.

MOYENS NÉCESSAIRES

Coût
5 847 € dont **2 940 €** de prise en charge par la CAF du Jura dans le cadre d'appel à projet.

Équipes mobilisées

- 3 animatrices des RPE
- 12 assistants maternels
- 2 parents
- 2 formateurs
- 1 équipe de production « My production »

Infrastructure / lieu d'accueil

- 1 véhicule utilitaire
- 2 bureaux communautaires mis à disposition
- Salles communales

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Résultats

- Un changement de la perception du métier d'assistant maternel de la part des parents et futurs parents.
- Une valorisation de la profession.
- Un renforcement de la volonté de certaines personnes à exercer le métier d'assistant maternel.

Perspectives d'évolution

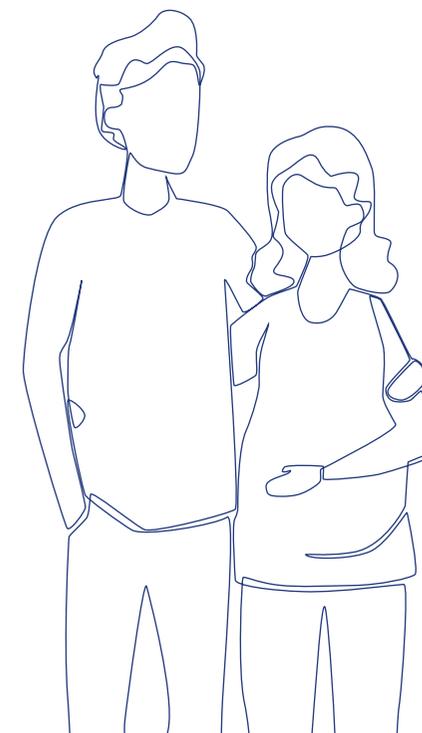
- Poursuivre la diffusion du film à travers différents canaux.

CONSEILS « POUR QUE ÇA MARCHE »

- ✓ Réaliser un rétro planning en organisant les différentes tâches
- ✓ Prévoir des temps de travail en soirée
- ✓ Anticiper la charge de travail
- ✓ Mobiliser et associer les élus du territoire

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- ! Gérer une charge de travail importante, parfois en dehors du temps en semaine
- ! Obtenir le droit à l'image de toutes les personnes visibles dans le film
- ! Faire participer des enfants dans le film : le choix final a été de flouter tous les enfants pour ce film en raison du droit à l'image



Réunions d'informations collectives

« Quels modes d'accueil pour mon enfant ? »

pour mieux informer les parents (1/2)



Information
et orientation
des familles



CARTE DE VISITE

Relais petite enfance des Petits Voyageurs
(Familles rurales 25) et **Micro-crèche**
La souris verte (Familles rurales 25),
Doubs, Bourgogne Franche-Comté

Offre d'accueil (2023)

- ▶ 1 RPE pour 18 communes de l'ouest du Grand Besançon Métropole (GBM)
- ▶ 145 assistants maternels agréés dont 3 MAM (maison d'assistants maternels)
- ▶ 10 structures collectives

Contact

- ▶ Mariette CLERC,
Animatrice Relais petite enfance
relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org
- ▶ Aurélie HUGUES ZILIO,
référénte technique micro-crèche
La souris verte
mc.lasourisverte@famillesrurales.org

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2019

Contexte

- La **diversité de l'offre d'accueil** sur le territoire du RPE, engendre des **difficultés de compréhension et de visibilité pour les parents** : « Quel est le coût ? » « Serons-nous prioritaires ou non ? » « Dans quelles structures pouvons-nous inscrire notre enfant ? »
- Il a donc été envisagé d'organiser une réunion d'information collective rassemblant des représentants des différents modes d'accueil et des structures d'accompagnement des parents et futurs parents, afin de réunir en un même lieu les usagers et les professionnels.

Enjeux et objectifs

- Échanger avec les professionnels de terrain afin d'accompagner au mieux les parents dans leur démarche.
- Renforcer les liens avec les partenaires afin de mieux se Connaître.
- Apporter une cohésion territoriale significative entre les acteurs petite enfance.
- Proposer un temps de rencontre et de proximité pour les parents dans les territoires ruraux.
- Faire Connaître le rôle du RPE.

Bénéficiaires

- Les familles en recherche d'un mode d'accueil sur le territoire.

Détails

Cette action se réalise en partenariat avec les autres institutions du territoire (CAF, CMS, Structures collectives, Élus du territoire...). Les réunions d'informations se déroulent en début de soirée autour d'un pot convivial, entre 18h30 et 20h30. Les réunions d'informations sont organisées au Relais BSP à Saône en collaboration avec Familles Rurales 25 et les partenaires locaux de la communauté de communes Cœur du Jura, situé à Salins-les-Bains.

Réunions d'informations collectives « Quels modes d'accueil pour mon enfant ? » pour mieux informer les parents (2/2)



PLANNING ET PRINCIPAUX JALONS

- **2019** : lancement du projet.
Les réunions sont organisées deux fois par an, une fois à l'automne et une fois au printemps.

MOYENS NÉCESSAIRES

Coût

40 € pour le financement d'un pot convivial et l'impression des documents.

Équipes mobilisées

- Une animatrice du RPE, une assistante sociale de la CAF du Doubs, une infirmière et une sage-femme du secteur (CMS de Saint Vit) ;
- 2 assistants maternels représentantes du métier, les directrices/référentes techniques de structures.

Infrastructure / lieu d'accueil

- Salle communale mis à disposition pour la soirée.

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Bénéfices

- Délivrer de l'information aux familles connaissances globales sur les modes d'accueil, les aides possibles de la CAF, l'accompagnement de la PMI, ainsi que les services du relais petite enfance.
- Satisfaire aux besoins d'information des familles et leur apporter des réponses d'ordre général et personnalisées sur leur recherche d'un mode d'accueil (sur l'offre, les démarches, les acteurs ressources, les aides...).
- Mettre en lien les familles avec les modes d'accueil de leur territoire.
- **Renforcement des perspectives de collaboration entre les acteurs de la petite enfance** sur le territoire rural.

Perspectives d'évolution

- Reconduire les réunions d'informations collectives pour l'année 2025, voire au-delà, avec deux sessions par an.

CONSEILS « POUR QUE ÇA MARCHE »

- ✓ **Organiser des réunions de préparation et de bilan** avec les partenaires présents.
- ✓ **Anticiper la communication** afin de toucher les parents et futurs parents encore non informés sur la thématique.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- ! **Diffuser l'information auprès des partenaires extérieurs**, ce qui a pu empêcher la participation de certaines familles.
- ! **Identifier le « bon moment »** pour planifier les réunions collectives, en fonction des besoins mais également des dates de commissions d'attributions de places dans les structures collectives du territoire.

*Il est important de rencontrer les professionnels, d'échanger sur leurs pratiques, leurs valeurs éducatives, et les modalités d'accueil de votre enfant.
Cela doit être en accord avec vos souhaits.*

Familles Rurales du Doubs.

Présenter le métier des assistants maternels lors d'un café-poussette à Metz



Information
et orientation
des familles



CARTE DE VISITE

Ville de Metz, Moselle, Grand Est

Offre d'accueil (2023)

- ▶ Taux de couverture de 59,8 % (2021)
- ▶ Nombre de RPE : 3
- ▶ Nombre de crèches municipales ou associatives : 24 (1 000 places)
- ▶ Nombre d'assistants maternels : 370
- ▶ Label Certi'crèche AFNOR

Démographie

- ▶ 3 337 d'enfants de moins de 3 ans

Contact

- ▶ Sandra ROGER,
Directrice du relais petite enfance
sroger@mairie-metz.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2016

Contexte

- Dans le cadre des cafés-poussettes, le RPE de Metz propose aux parents et aux assistants maternels de la ville de partager un temps de rencontres et d'échanges autour d'une boisson chaude.

Objectifs

- Faciliter les échanges entre assistants maternels et parents, dans un cadre rassurant et convivial.
- Proposer des modes d'accueil alternatifs aux familles en liste d'attente de places en crèches.

Détails

- Durée : 1h30 dans différents lieux de la ville
- Une communication est effectuée via les réseaux sociaux et sur le site de la ville.
- Les parents qui sont présents sur la liste d'attente de places en crèches reçoivent également une invitation.

> 3 à 4

Nombre de
cafés-poussettes
organisés par an

> 3

ETP dédiés
à l'animation
de l'événement

≈ 10

Nombre de familles
participant à chaque
événement

BÉNÉFICES ET RÉSULTATS

- Informer les familles pour permettre une meilleure orientation.
- Diminution du stress des familles lors du rendez-vous pour l'inscription avec la directrice ou avec l'assistant maternel.
- Augmentation des demandes d'inscription dans les modes d'accueil collectif et individuel.

Organisation d'une « Matinée Enfance » au RPE, destinée aux parents et aux familles

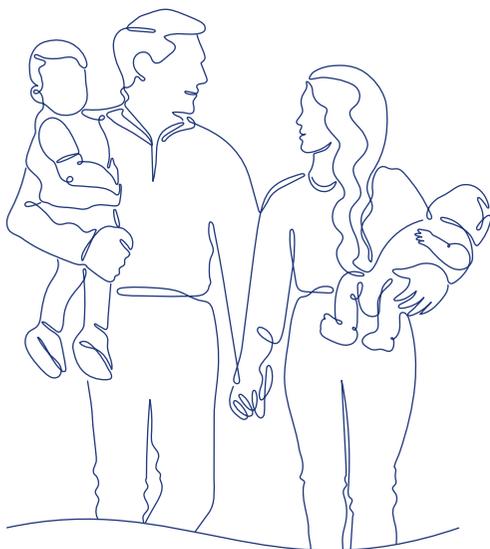


CARTE DE VISITE

**RPE « le bateau enchanté »
Familles Rurales Aveyron Services,
Aveyron, Occitanie.**

Contacts

► Caroline LANDEZ,
Léna PICHON, animatrices RPE.
rpe.rieupeyroux@gmail.com



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2024

Contexte

- Faible connaissance du rôle du RPE par les parents et concurrence entre les modes d'accueil.
- Le RPE « le bateau enchanté » a donc décidé d'organiser une « Matinée Enfance ».
- Informer les familles pour permettre une meilleure orientation.
- Diminution du stress des familles lors du rendez-vous pour l'inscription avec la directrice ou avec l'assistant maternel.
- Augmentation des demandes d'inscription dans les modes d'accueil collectif et individuel.

Objectifs

- Permettre aux habitants d'identifier les différents modes de gardes.
- Simplifier l'orientation des parents dans leur recherche.
- Communiquer sur les missions du RPE.

Détail

- La matinée enfance propose des stands d'information où les professionnels de la communauté de communes sont présents.
- Des animations à destination des jeunes enfants sont proposées afin de créer un moment convivial et propice à l'échange.

> 16

Nombre
de familles
participantes

> 9

Nombre
d'assistants maternels
concernés par la
Matinée Enfance

BÉNÉFICES ET RÉSULTATS

- Meilleure connaissance de la part des familles sur le fonctionnement de l'accueil collectif et individuel permettant une meilleure orientation.
- Diminution du stress des familles lors du rendez-vous pour l'inscription avec la directrice ou avec l'assistant maternel.
- Augmentation des demandes d'inscription dans les modes d'accueil collectif et individuel.
- Augmentation de la fréquence du RPE.

Comment informer en ligne sur les modes d'accueil ?

Illustration de bonnes pratiques digitales (1/2)



Information
et orientation
des familles



Défis auxquels sont confrontés les acteurs de la petite enfance

- Fournir des informations détaillées sur les critères d'admission et les procédures à suivre pour chaque mode d'accueil.
- Proposer des outils interactifs tels que des simulateurs de tarifs pour aider les familles à estimer leurs dépenses de garde.
- Offrir une navigation intuitive sur le site web pour permettre aux parents de trouver rapidement les informations recherchées.

Présenter l'offre d'accueil présente dans la commune

La ville de Toulouse propose une *carte interactive* détaillée recensant les modes d'accueil, les RPE, ainsi que les espaces petite enfance (EPE). Cet outil permet aux parents de trouver les modes d'accueil les plus proches, de localiser les RPE et les EPE, d'obtenir des informations et des conseils, et d'entamer les démarches administratives.

D'autres exemples de carte interactive sont re-trouvables à Nantes, Coulommiers Pays de Brie Agglomération ou à Bayonne.

Présenter le mode d'accueil en fonction des besoins de la famille

La ville de Toulouse propose sur son site une *fonctionnalité* détaillant les différences entre les divers modes d'accueil et leur adéquation avec les besoins spécifiques des parents (horaires atypiques, réinsertion professionnelle...) ainsi que les solutions adaptées aux particularités des enfants (handicap, vulnérabilités...).

D'autres exemples à Paris, au département de Seine-Saint-Denis ou au département de Saône-et-Loire.

Offrir un guide exhaustif sur l'ensemble des services d'accueil proposés par la municipalité

La ville de Nantes propose aux familles un *guide pratique téléchargeable*, complet et facile d'accès. Ce guide pratique présente l'ensemble des services d'accueil de la petite enfance des différents quartiers de Nantes.

D'autres exemples de guide sont disponibles à Marseille, à Vélizy-Villacoublay ou à Tourcoing.

Comment informer en ligne sur les modes d'accueil ?

Illustration de bonnes pratiques digitales (2/2)



Information
et orientation
des familles

Informer sur les aides financières destinées à réduire le reste à charge pour les familles

La ville de Nanterre recense sur son site internet *différentes aides financières*, nationales et locales, permettant d'aider les parents à financer la garde de leur jeune enfant (aides de la CAF, du département, de certains employeurs). Cette information permet aux usagers de mieux comprendre les possibilités de soutien financier disponibles pour répondre à leurs besoins.

D'autres exemples à Montreuil, à Bordeaux ou à Puteaux.

Présenter le parcours et les démarches que doit réaliser le parent pour recourir à un mode d'accueil

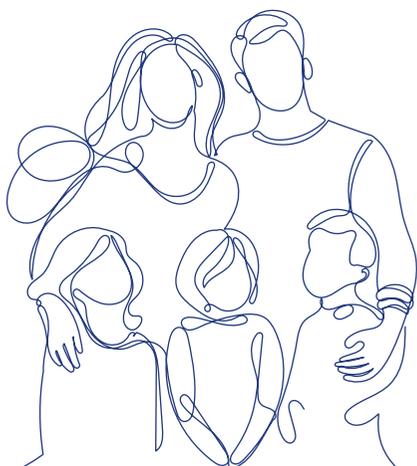
La ville de Toulouse détaille sur son site internet *les étapes du parcours et les démarches* que le parent doit réaliser pour demander une place en crèche municipale (dépôt du dossier en ligne, rendez-vous en Espace petite enfance, étude du dossier, notification du résultat d'admission). Ces informations permettent au parent de mieux se repérer dans le parcours, réduisant ainsi son stress et ses incertitudes.

D'autres exemples à Nantes, à Châteauneuf-les-Martigues, dans le guide petite enfance de la communauté urbaine d'Alençon.

Clarifier et rendre transparents le processus de sélection et les critères d'attribution des places en crèche

La ville de Bordeaux fournit une *présentation détaillée des modalités de sélection et des critères pris en compte lors de l'attribution des places en crèche*, renforçant la confiance entre les familles et les institutions locales en garantissant un traitement équitable et clair entre tous les usagers.

D'autres exemples à Juvisy, à Lyon ou à Vaulx-en-Velin et plus d'informations dans le vade-mecum de l'AMF sur l'attribution des places en crèche.



Comment les outils numériques peuvent-ils être utilisés pour informer sur les modes d'accueil ?



Information
et orientation
des familles

Illustration de bonnes pratiques



Défis auxquels sont confrontés les acteurs de la petite enfance

- Identifier la méthode de communication appropriée selon les moyens humains et financiers disponibles au sein de la mairie.
- Encourager la participation du plus grand nombre aux événements en ligne.
- Mesurer l'impact des événements en ligne pour en améliorer la portée.

Introduire les modes d'accueil dans un webinar relatif à la préparation de la naissance

La CAF de la Haute-Garonne organise deux fois par an des webinaires intitulés « Ateliers naissance » en partenariat avec la CPAM et la PMI. Ces sessions, qui se déroulent sur la pause méridienne, sont l'occasion de présenter aux familles les droits et aides auxquels elles peuvent prétendre dans le cadre de l'arrivée de leur enfant ainsi que les démarches à réaliser. Elles permettent aussi de présenter les modes d'accueil de la petite enfance et d'aborder des questions de santé. Les webinaires incluent un salon de discussion en direct et sont disponibles en replay.

Bénéfices

- Clarification des droits et démarches administratives pour les parents.
- Meilleure connaissance des usagers sur le rôle des différents acteurs de la petite enfance.
- Interaction directe des familles avec les professionnels de la CAF, de la CPAM et de la PMI.

Organiser régulièrement des réunions d'information en ligne pour présenter aux familles les différentes solutions d'accueil

La ville de Metz organise des réunions d'information en visioconférence toutes les deux semaines pour présenter les différents modes d'accueil disponibles sur le territoire, tels que les accueils collectifs, familiaux et individuels. Ces réunions, ouvertes aux familles de Metz Métropole, se tiennent le matin (9h30-11h) ou l'après-midi (14h30-16h). Les participants s'inscrivent au préalable sur le site internet de la ville. En moyenne, 10 à 12 familles y participent. Une enquête de satisfaction est ensuite envoyée aux participants dans une logique d'amélioration continue de la qualité du service.

Bénéfices

- Information aux familles.
- Renforcement du lien de confiance entre la municipalité et les familles.

Informer les citoyens sur les modes d'accueil grâce à des applications mobiles, téléchargeables par tous

La communauté de communes Pays de Nexon-Monts de Châlus utilise l'application PanneauPocket pour communiquer avec ses citoyens sur l'actualité de la collectivité. Elle diffuse des informations et des alertes directement sur le téléphone ou la tablette des habitants par le biais de l'application. Cela lui permet de communiquer sur l'actualité des politiques mises en place et les événements qu'elle organise.

Bénéfices

- Information des familles.
- Promotion des événements informels à destination des familles.

Comment favoriser l'accessibilité de l'information et de l'accompagnement des familles ?



Information
et orientation
des familles

Illustration de bonnes pratiques

</>

L'accessibilité vise à garantir que l'information proposée aux familles soit compréhensible et utilisable par tous, et que l'accompagnement soit adapté, notamment pour les personnes avec des besoins particuliers (personnes en situation de handicap, personnes ayant des difficultés d'accès au numérique, personnes allophones...)



Défis auxquels sont confrontés les acteurs de la petite enfance

- Permettre à toutes les familles, quels que soient leurs besoins spécifiques et leur situation personnelle, d'accéder à l'information sur les modes d'accueil et de réaliser les démarches pour y avoir recours.

Adapter l'information fournie aux parents (traduction, FALC, ...)

La ville de Rennes met en œuvre différentes actions pour rendre accessible l'information sur les modes d'accueil disponible sur son site internet.

- Traduction en plusieurs langues et audiodescription du mémento relatif au fonctionnement des crèches municipales (NB : pas encore disponible pour la nouvelle version mise à jour en 2024).
- Possibilité pour les utilisateurs du site internet d'ajuster eux-mêmes l'accessibilité du site selon leurs besoins (personnes malvoyantes ou non-voyantes, épileptiques, hyperactives...)
- De son côté, la ville de Nantes propose des paragraphes en « facile à lire et à comprendre » (FALC) sur les pages de son site internet relatives à la petite enfance pour orienter les usagers vers le Relais accueil petite enfance de la ville.

Bénéfices

- Prise en compte de l'accessibilité dans un sens large (variété des besoins des usagers).
- Mise à disposition des agents des services / relais petite enfance de ressources facilement mobilisables lorsqu'ils échangent avec une personne aux besoins spécifiques.

S'appuyer sur des associations pour assurer la traduction lors de l'échange avec les familles

Certaines collectivités ont noué un partenariat avec les associations de leur territoire travaillant au contact des publics allophones pour que celles-ci assurent la traduction de l'échange, lors d'un rendez-vous d'information ou d'inscription sur les modes d'accueil.

Les villes voisines de Nantes et Rezé font ainsi appel à l'association ASAMLA pour effectuer l'interprétariat des échanges avec certaines familles ne parlant pas français.

Les villes de Paris et Saint-Denis ont quant à elle conclu un partenariat avec l'association Inter Service Migrants (ISM), pour assurer le rôle d'interprète et d'écrivain public auprès des usagers non francophones.

Bénéfices

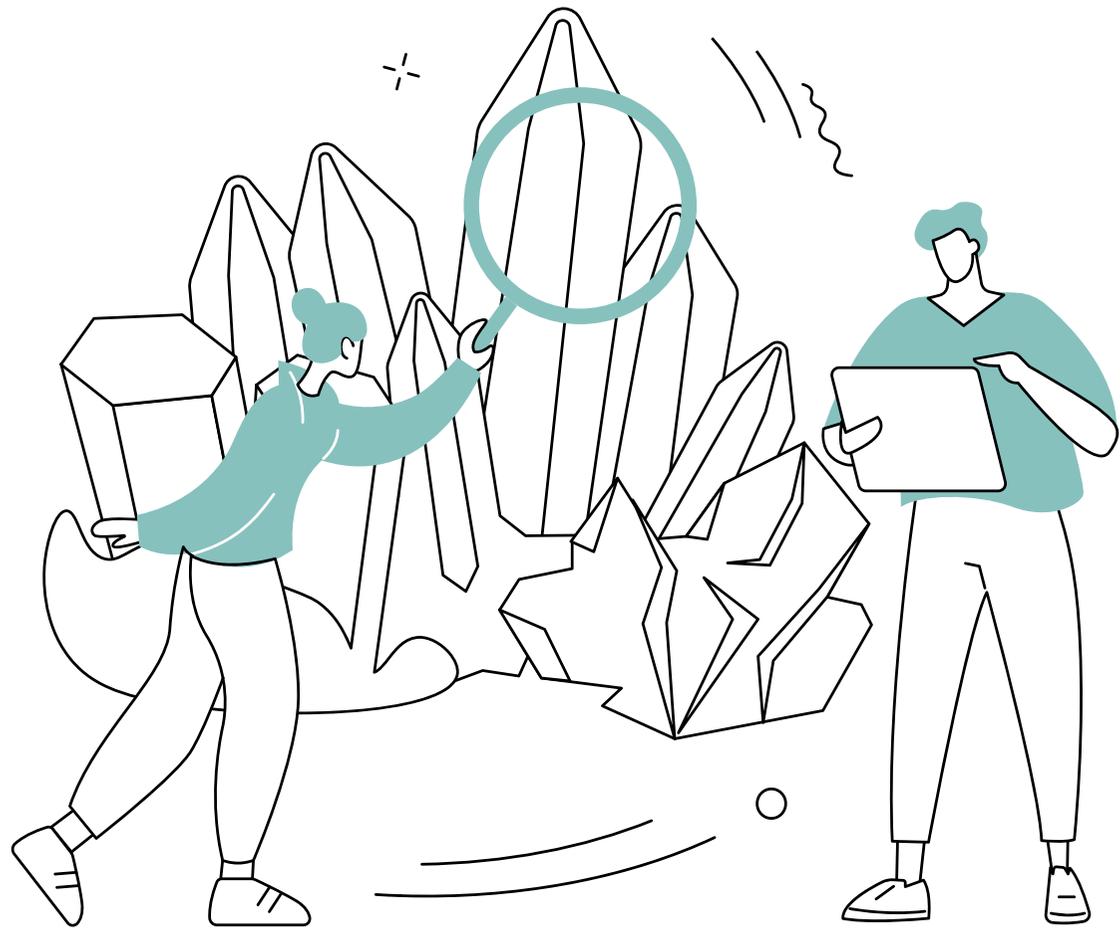
- Facilitation de l'accès à l'information.
- Amélioration de la qualité du service délivré au guichet et de l'accompagnement des agents.

Proposer un accompagnement personnalisé aux familles avec des besoins spécifiques

Le Groupe SOS a développé une plateforme petite enfance et handicap, Egaldia, composée d'une équipe mobile pluridisciplinaire. La plateforme a notamment un rôle de soutien et d'accompagnement des familles afin de les aider à définir leurs besoins en matière d'accueil et les aider dans leurs démarches administratives. Elle propose des ressources et informations adaptées, ainsi que des groupes de parole pour les parents et les fratries. La plateforme est en partenariat avec l'ARS Île-de-France depuis janvier 2019.

Bénéfices

- Adaptation des interlocuteurs aux besoins des familles.
- Inclusivité dans l'accès à un mode d'accueil.



Présentation des initiatives

Parcours et démarches



Projet de mise en place d'un Guichet unique à Montpellier (1/2)



Parcours
et démarches



CARTE DE VISITE

Ville de Montpellier, Hérault, Occitanie

Offre d'accueil (2023)

- ▶ Taux de couverture de 47 % (2023)
- ▶ 33 crèches municipales dont 3 DSP
- ▶ 23 crèches associatives
- ▶ 8 RPE
- ▶ 2 723 places collectives
- ▶ 1 826 places individuelles

Contact

- ▶ Audrey BATTAL, Responsable-adjointe du service Relations Familles et Guichet Unique Audrey.BATTAL@montpellier.fr

Détails du guichet unique

Plusieurs portes d'entrée possibles dans le parcours :

- Site internet de la ville.
- Numéro de téléphone pour le guichet unique, qui renverra vers le RPE du quartier où habite la personne.
- Les 8 RPE gérés en régie par la ville.

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2022 (fin de projet
en 2025)

Contexte

- La ville de Montpellier a lancé en 2022 un projet visant à préfigurer la mise en place d'un guichet unique pour les modes d'accueil de la petite enfance, en anticipation de la création du SPPE. La finalisation de la mise en place du guichet unique est prévue pour 2025.

Bénéficiaires

- Les familles montpelliéraines.
- Les gestionnaires des crèches associatives et privées gérées en DSP.
- Les EAJE, RPE, LAEP, PMI, ludothèques gérés par la ville.

Objectifs

- **Améliorer la qualité du service rendu aux parents** en matière d'information et d'accompagnement pour recourir à un mode d'accueil.
- **Fluidifier et simplifier les démarches** pour les usagers.
- Mettre en place
 - Un guichet unique d'information sur l'ensemble des modes d'accueil, collectifs et individuels, publics et privés par le biais des 8 RPE que compte la ville.
 - Un guichet unique d'inscription pour toutes les crèches municipales et les crèches associatives, avec une commission d'attribution unique et des critères communs.
- Décentraliser l'information, le conseil et l'accompagnement des familles vers les quartiers.
- Observer l'évolution de la demande pour adapter l'offre d'accueil via la mise en place d'observatoires territorialisés au niveau des RPE.

Caractéristiques du guichet unique

- Développement de la contractualisation avec le tissu associatif afin d'incorporer les crèches associatives dans le guichet unique grâce aux conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM).
- Information des familles sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire : collectif (public et privé), individuel (assistant maternel, garde d'enfant à domicile), ALSH.
- Conseil sur le mode d'accueil le plus adapté au regard de leur besoin et de leur situation (familiale, professionnelle...).
- Information des familles sur l'ensemble des dispositifs de soutien et d'accompagnement à la parentalité sur le territoire (LAEP, PMI, Ludothèques, Médiathèques, EAC...).

Projet de mise en place d'un Guichet unique à Montpellier (2/2)



Planning et principaux jalons

- **2022/2023** : Etat des lieux/benchmarks
- **Janvier/mai 2024** : Mise en place de groupes de travail avec les RPE et le tissu associatif
- **Décembre 2023/mars 2024** : Réunions d'information à destination des habitants des quartiers de la ville.
- **Février 2024/juillet 2024** : Premières signatures des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM).
- **Mai/juin 2024** : Questionnaire d'évaluation de l'existant à destination des familles.
- **Septembre 2024** : Lancement de la campagne de communication afin de faire connaître le guichet unique.
- **Octobre/novembre 2024** : Campagne de recrutement des ETP pour renforcer les RPE.
- **2025** : Démarrage du guichet unique et mise en place de l'observatoire.

Moyens nécessaires

Coût : Budget prévisionnel de **590 000 €**.

Equipes mobilisées

- **16 ETP** dont 8 animatrices RPE et 8 ETP venant en soutien aux animatrices.
- La municipalité va également faire appel à un **assistant à maîtrise d'ouvrage** dans le cadre de la mise en place du nouveau système d'informations.

Partenaires : CAF, PMI, LAEP, associations

Infrastructure : Locaux des RPE.

Résultats à dates et perspectives d'évolution

Indicateurs

- **40 % de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens** signées avec les crèches associatives de la ville.
- Objectif de création de **300 places d'accueil d'ici 2026**.

Bénéfices

- **Facilitation de l'orientation des parents** vers les services adaptés à leurs besoins.
- **Amélioration de la coordination entre les différents services de la petite enfance.**
- **Réduction des inégalités d'accès** aux services d'accueil d'enfants.

Perspectives d'évolution

- **Mettre en place un questionnaire de satisfaction** pour les familles en 2025.
- **Signer des CPOM avec l'ensemble des structures associatives** de la ville de Montpellier.

Conseils « Pour que ça marche »

- ✓ Avoir un ETP dédié.
- ✓ Bien accompagner les équipes dans le changement.
- ✓ Mobiliser les autres partenaires de l'écosystème petite enfance (CAF, associations, département...) pour permettre la réussite du projet.
- ✓ Porter une attention particulière aux systèmes d'informations pour intégrer l'ensemble des structures.

Difficultés rencontrées

- ! **Faire connaître les RPE**, ces services ne sont pas toujours perçus comme un lieu d'information sur les modes d'accueil collectif.
- ! **Faire face aux inquiétudes relatives à l'évolution des métiers du RPE.**



**Montpellier,
une ville qui voit grand
pour la petite enfance.**

Démarche de transparence de la commission d'attribution de places en crèche à Metz (1/2)



Parcours
et démarches



CARTE DE VISITE

Ville de Metz, Moselle, Grand Est

Offre d'accueil (2023)

- ▶ Taux de couverture de 59,8 % (2021)
- ▶ Nombre de RPE : 3
- ▶ Nombre de crèches municipales ou associatives : 24 (1000 places)
- ▶ Nombre d'assistants maternels : 370
- ▶ Label Certi'crèche AFNOR

Démographie

- ▶ 3 337 d'enfants de moins de 3 ans

Démographie

- ▶ Sandra ROGER,
Directrice du relais petite enfance
sroger@mairie-metz.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2015

Contexte et objectifs

- Mise en place d'une procédure d'attribution de places transparente sur la base d'une grille de points attribués aux familles en fonction de leur situation.

Détails :

- Attribution à chaque famille de points selon leur situation objective : contraintes professionnelles ou insertion sociale des familles, quotient familial, situations particulières (accueil d'une fratrie, présence d'un membre de la famille porteur de handicap, accompagnement par un organisme social) ;
- Critères d'attribution des places disponibles dans le règlement adopté en conseil municipal et régulièrement mis à jour, régissant l'attribution des places en crèche ;
- Publication sur le site internet de la commune ;
- Présidence des commissions par l'élue petite enfance, avec la présence de représentants du conseil des parents et des associations, et possibilité pour l'opposition politique, les responsables d'EAJE et les familles d'y prendre part en visioconférence.



Démarche de transparence de la commission d'attribution de places en crèche à Metz (2/2)



Planning et principaux jalons

- Réunion de la commission d'attribution 4 fois par an.
- Réalisation d'un travail de collecte d'informations en amont de la commission, qui appelle chaque famille, afin d'attribuer au mieux les places (environ 15 jours de travail).
- Réattribution directe des places restantes après la commission, sans attendre la prochaine.

Moyens nécessaires

Equipes mobilisées

- 2,5 ETP avec les rendez-vous des parents et la gestion administrative.

Outils

- Règlement d'attribution des places.
- Tableau Excel de collecte d'informations sur les familles.
- Outils de visioconférence pour permettre aux personnes qui le souhaitent d'assister aux commissions.

Résultats et perspectives d'évolution

Résultats

- Taux des familles obtenant une place en crèche municipale : 72,1 %
- Taux de satisfaction des familles : 92,5 %
- Nombre de familles participant aux commissions : 2 ou 3.

Bénéfices

- Un gain de temps sur la prise de décision concernant l'attribution de places et les explications aux parents.
- Un nombre limité de recours et amélioration des relations avec les familles.

Perspectives d'évolution

- Adapter le dispositif à l'évolution des besoins des familles.

Conseils « Pour que ça marche »

- ✓ Proposer des critères objectifs .
- ✓ Communiquer largement auprès des familles : le règlement est facilement accessible .
- ✓ Ne pas déroger au règlement.
- ✓ Prévoir des rendez-vous parents suffisamment longs pour recueillir de manière précise les attentes et contraintes des familles (déplacements etc.).

Difficultés rencontrées

- ! Convaincre les associations d'intégrer le dispositif.
- ! Coordonner les acteurs participant aux commissions et tenir compte de la relation partenariale et non hiérarchique avec les associations.

Malgré une liste d'attente qui se rallonge, le taux de réclamations reste très faible (moins de 10 courriers par an sur près de 1 000 dossiers traités).

Optimiser l'accueil occasionnel grâce à « crèche à la demande » à Montreuil (1/2)



Parcours
et démarches



CARTE DE VISITE

**Ville de Montreuil, Seine-Saint-Denis,
Île-de-France**

Offre d'accueil (2023)

- ▶ Taux de couverture de 50,1 % (2021)
- ▶ 1 511 places au sein de 47 lieux d'accueil collectif dont :
 - 10 structures municipales
 - 2 crèches gérées en DSP par des associations
 - 4 crèches départementales
 - 260 assistants maternels

Contact

- ▶ Aurélie JEAN, Directrice de la petite enfance de la mairie de Montreuil,
aurelie.jean@montreuil.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2021

Contexte et enjeux

- Identification par la mairie de l'accueil occasionnel comme un levier d'action pour optimiser les places vacantes et proposer des solutions d'accueil occasionnel aux familles.
- Conclusion d'un contrat avec la start-up "Crèche à la demande" (CALD) proposant une solution numérique pour optimiser l'utilisation des places vacantes de manière occasionnelle.

Objectifs

- Proposer une solution d'accueil occasionnel.
- Permettre aux structures d'optimiser les places vacantes.
- Contenu du partenariat et solution proposée.
- Utilisation de l'application CALD.
- Le dispositif concerne les enfants âgés entre 1 et 3 ans et ne concerne donc pas les enfants dont l'âge est inférieur à un an.

Contenu du partenariat et solution proposée

- La mairie bénéficie du logiciel CALD tandis que les parents téléchargent l'application CALD sur leur smartphone.
- Les directrices de crèche prennent l'attache de familles en liste d'attente pour vérifier si leur besoin est toujours d'actualité et si l'accueil occasionnel pourrait les intéresser. Ensuite, elles accompagnent les parents pour installer et utiliser l'application CALD. Les parents sont notifiés si une place se libère.
- Le dispositif concerne les enfants âgés entre 1 et 3 ans et ne concerne donc pas les enfants dont l'âge est inférieur à un an.

Optimiser l'accueil occasionnel grâce à « crèche à la demande » à Montreuil (2/2)



Planning et principaux jalons

- **2021** : Signature du contrat avec CALD.
- **Entre février et avril 2022** : Expérimentation de l'outil avec 3 crèches pilotes.
- **Septembre 2022** : Mise à jour du règlement de fonctionnement de la mairie de Montreuil pour inclure l'accueil occasionnel.
- **Depuis septembre 2022** : Extension à l'ensemble des 9 crèches.

Moyens nécessaires

Coût

- **900 € par an** (en dessous du seuil duquel les marchés publics peuvent être conclus sans publicité ni mise en concurrence préalables).

Équipe

- **CALD est un outil de suivi de l'activité pour le contrôleur de gestion des crèches municipales.**

Résultats et perspectives d'évolution

Bénéfices

- Réponse apportée aux demandes des familles.
- Autonomie des directeurs de crèches dans la gestion des places vacantes.
- Optimisation de l'affectation des places occasionnelles et amélioration du taux d'occupation.

Perspectives d'évolution

- Étendre le dispositif CALD aux enfants de moins d'un an. ▲

Conseils « Pour que ça marche »

- ✓ Impliquer les équipes dans la mise en place du dispositif.
- ✓ Bénéficier de l'appui de CALD qui est disponible pour répondre aux demandes d'assistance.

Difficultés rencontrées

- ! Identifier les différentes fonctionnalités de l'outil afin de l'utiliser à sa juste mesure.
- ! Surmonter les préjugés concernant la difficulté qu'auraient les familles les plus précaires à prendre en compte les outils numériques.



En plus d'être une solution innovante, l'application CALD est un outil au service du projet de direction de la petite enfance à Montreuil en permettant de mieux répondre aux besoins des familles et d'optimiser la fréquentation des crèches.



CARTE DE VISITE

Nantes, Pays de la Loire, Loire-Atlantique

Offre d'accueil (2023)

- ▶ Taux de couverture de 69,9 % (2021)
- ▶ 5 RPE
- ▶ 2 969 places agréées au 31/12/2023
- ▶ 1 019 assistants maternels (source département 2023)
- ▶ 3 691 places en offre d'accueil collectif gérées via le guichet unique

Démographie

- ▶ 13 108 enfants de 0 à 3 ans (source CAF 2022)

Contact

- ▶ Léa GAYARD et Marie Noëlle SICOT, Directrices petite enfance et Responsable service accueil petite enfance
petite-enfance@mairie-nantes.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
Janvier 2013

Contexte

- Mise en place d'un guichet unique d'informations et d'inscription en crèches municipales et associatives.

Enjeux et objectifs

- Centraliser et coordonner les dispositifs d'inscription et d'admission pour faciliter le travail de gestion et le parcours des familles.

Détails

- Des relais ouverts au public (5j/semaine).
- Accueil physique et téléphonique.
- Accessibilité 24/24h et 7/7j du site internet et de la démarche eServices.

***Nous cherchons actuellement un mode de garde.
Nous avons fait les démarches sur les eServices
pour les crèches associatives et municipales.
Nous avons déjà pu échanger de vive voix
avec un de vos collaborateurs à ce sujet.
Merci encore !
Famille nantaise***

Guichet unique : l'exemple nantais (2/2)



Planning et principaux jalons

- Uniformiser et coordonner les informations sur le site internet et les eServices avec les événements petite enfance (commissions d'admission notamment).
- Mise en place d'un logiciel métier commun aux crèches municipales et associatives pour gérer les admissions.

Moyens nécessaires

Coût : masse salariale + coût initial de la construction de l'outil et de la coordination des partenaires.

- Équipes mobilisées.
- **5 RPE** (chargées d'accueil et animatrices)
- **1 chargé** numérique ; **2 managers** de proximité ; **1 agent chargé de la gestion des demandes** sur le portail agent.

Outillage, ingénierie

- eServices, logiciels métier, outils bureautiques, support maintenance.
- **Plateforme téléphonique** de la ville : Allonantes (informations de 1^{er} niveau).

Résultats et perspectives d'évolution

Indicateurs

- 7 600 connexions en 2023
- Nombre de dossiers traités par an : 3 563 inscriptions, 3 361 modifications de dossiers, 676 renouvellements.

Bénéfices

- Satisfaction des familles qui ont un seul interlocuteur.
- Allègement de la charge liée à la gestion des inscriptions pour les crèches associatives ayant rejoint le guichet.
- Traçabilité et suivi des demandes.
- Réactivité dans le traitement de la demande.
- Proximité auprès des familles.
- Mise en réseau des crèches.

Perspectives d'évolution

- Mettre à jour « eService » pour intégrer les évolutions intégrées au Règlement de Fonctionnement.

Conseils « Pour que ça marche »

- ✓ Mettre en place une formation continue.
- ✓ Organiser le temps de travail avec et sans accueil (1/2 journée hebdomadaire fermée au public).
- ✓ Disposer de ressources dédiées (RH, outils numériques, etc.) et de locaux adaptés.
- ✓ Communiquer en veillant au « facile à lire et à comprendre », actualiser les supports d'informations et les traduire.

Difficultés rencontrées

- ! Anticiper le flux d'activité pour éviter un délai de traitement trop long.
- ! Accueillir différents publics (allophone ou en fracture numérique).
- ! Disposer de compétences et outils numériques performants.
- ! S'adapter et intégrer de nouvelles méthodes.

Décloisonner les modes d'accueil dans le cadre d'un projet de « Renforcement et diversification de l'accompagnement des assistants maternels de Montreuil pour un accueil de qualité »



CARTE DE VISITE

**Ville de Montreuil, Seine-Saint-Denis,
Île-de-France**

Offre d'accueil

- ▶ Taux de couverture de 50,1 % (2021)
- ▶ 1511 places au sein de 47 lieux d'accueil collectif dont :
 - 10 structures municipales
 - 2 crèches gérées en DSP par des associations
 - 4 crèches départementales
 - 260 assistants maternels

Contact

- ▶ Aurélie JEAN, Directrice de la petite enfance de la mairie de Montreuil,
aurelie.jean@montreuil.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

| XXXXXXXXXXXXXXX

Contexte

Besoin d'identifier et de décloisonner les modes d'accueil.

Cela consiste en l'accueil au sein de 3 crèches municipales, et à raison d'une fois par semaine, d'un assistant maternel accueillant au maximum 3 enfants.

Les assistants maternels participeront, dans les crèches, à des échanges d'expérience portant sur une des trois grandes thématiques du Projet Educatif Territorial (PEDT)

Les assistants maternels seront invités à participer à des rencontres mensuelles au RPE pour partager leurs expériences dans une crèche avec d'autres assistants maternels de la ville.

Les assistants maternels seront également en contact avec la direction de la petite enfance, leur permettant ainsi d'obtenir des conseils sur leur pratique professionnelle.

Objectifs

- Renouveler les formes d'accompagnement à la professionnalisation proposées aux assistants maternels de la commune.
- Décloisonner le fonctionnement des modes d'accueil.
- Favoriser le partage de projets éducatifs.

Bénéfices attendus

- Création de synergies entre les différents acteurs de la petite enfance.
- Augmentation du niveau de satisfaction des assistants maternels vis-à-vis de leur travail.
- Renforcement du sentiment de reconnaissance et de valorisation des compétences des professionnelles.

48 850

Coût de l'appel
à projet

≈ 15

Nombre d'assistants
maternels concernées
par le projet

Regrouper les services publics liés à la parentalité dans un seul bâtiment à Tourcoing pour faciliter l'accès des familles



Parcours
et démarches



CARTE DE VISITE

Ville de Tourcoing, Nord, Hauts-de-France

Offre d'accueil

- ▶ Taux de couverture de 42 % (2023)
- ▶ 3 993 enfants de moins de 3 ans (données IMAJE 2022)
- ▶ 1 RPE et 1 LAEP
- ▶ 311 places en crèches municipales
- ▶ 84 places en crèches associatives
- ▶ 55 places à la crèche familiale municipale
- ▶ 253 assistants maternels avec 840 places
- ▶ 7 MAM avec 95 places

Contact

- ▶ Barbara NACCARI,
directrice petite enfance et parentalité
à la ville de Tourcoing,
bnaccari@ville-tourcoing.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2023

Contexte

Création d'un pôle petite enfance rassemblant :

- Le guichet unique d'accueil et d'information ;
- Le RPE ;
- Une permanence PMI ;
- Une crèche familiale ;
- Une crèche collective municipale pouvant accueillir 63 enfants ;
- Des salles d'éveil accessibles à tous les professionnels de la petite enfance de la ville (espaces Snoezelen, lecture et musique, motricité,...).

Objectifs

- Proposer un accompagnement plus fluide et de meilleure qualité.

Bénéfices / résultats :

- Fluidification de l'accompagnement apporté aux usagers (familles et professionnels de l'accueil du jeune enfant).
- Renforcement de la collaboration entre agents municipaux d'entités différentes, et avec des acteurs extérieurs à la ville comme la PMI.



Accompagnement des parents-employeurs par le RPE à Saint-Denis



Parcours
et démarches



CARTE DE VISITE

Ville de Saint-Denis, Seine-Saint-Denis, Île-de-France

Offre d'accueil

- ▶ Taux de couverture de 35 % (2023)
- ▶ 3 RPE sur la ville de Saint-Denis
- ▶ 330 assistants maternels et 1 MAM

Démographie

- ▶ Nombre d'enfants de moins de 3 ans : 6 000

RPE Pleyel

- ▶ 40 assistants maternels inscrits et fréquentant le relais régulièrement aux temps d'accueil collectif (100 à 120 enfants reçus par an)
- ▶ 2 agents : 1 EJE et 1 auxiliaire de puériculture

Contact

- ▶ Relais petite enfance Pleyel
11, place des pianos

Tél. 01 49 33 70 87

relais.ampleyel@ville-saint-denis.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2011

Contexte

- Accompagnement renforcé et personnalisé aux familles souhaitant recourir à l'accueil individuel.
- Contractualisation avec l'assistant maternel ou l'auxiliaire parental, le calcul de la mensualisation et des congés payés, la déclaration sur Pajemploi...
- Pour réaliser cet accompagnement, les animateurs de RPE :
 - se forment par eux-mêmes, en consultant notamment les ressources institutionnelles disponibles en ligne (Pajemploi, ministère en charge du travail, ...);
 - en cas de question, ils contactent des juristes de Pajemploi via la hotline mise à disposition par l'opérateur. Ils se tournent aussi si besoin vers l'inspection du travail ou leurs collègues des autres RPE de la ville.

Objectifs

- Permettre aux parents de comprendre comment s'applique la règle dans leur situation propre (et non pas seulement de manière théorique).
- Rapprocher les usagers des démarches administratives en les rassurant et en les autonomisant.

Bénéfices / résultats

- Plus grande accessibilité de l'accueil individuel.
- Montée en compétence et en autonomie des usagers dans la réalisation des démarches administratives.

180

Nombre moyen de
familles reçues chaque
année au RPE

Mise en place d'un « job dating » par le Relais Informations Familles de la Mairie du 18^{ème} arrondissement de Paris avec l'association Gribouilli



Parcours
et démarches



CARTE DE VISITE

Ville de Paris (18^{ème}), Association Gribouilli

Offre d'accueil

- ▶ Taux de couverture de 72,3 % (2021)

Démographie

- ▶ Nombre d'enfants de moins de 3 ans : 6 500

Contact

- ▶ Sylvain COMBE,
Chef de pôle Familles, citoyenneté et relation à l'utilisateur à la Mairie du 18^{ème}
sylvain.combe@paris.fr
- ▶ Arnaud GALLAIS,
Directeur Adjoint de Gribouilli
arnaud@gribouilli.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2022

Contexte

- Organisation de rencontres « job dating », deux à trois fois par an.
- Les gardes à domicile reçoivent successivement à leur table les parents en recherche d'un mode d'accueil.

Bénéficiaires

- Parents.
- Gardes à domicile.

Objectifs

- Permettre aux parents d'accéder plus facilement au mode de garde individuel.
- Donner aux gardes à domicile des occasions de rencontrer des employeurs potentiels.
- Permettre aux familles de se rencontrer entre elles afin de trouver une « co-famille » avec qui établir la garde partagée.

Bénéfices / résultats :

- Gain de temps pour les parents et les gardes à domicile dans leur recherche de mode d'accueil et d'employeur.

≈ 20

Nombre de familles
présentes à
chaque session

≈ 20

Nombre de gardes
à domicile présentes
à chaque session

Le Relais petite enfance de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon accompagne les auxiliaires parentaux et des parents



Parcours
et démarches



CARTE DE VISITE

Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon, Paris, Île-de-France

Offre d'accueil

- ▶ Le mode d'accueil des auxiliaires parentaux représente environ 14 % des modes d'accueils à Paris contre 1 % au niveau national.

Contact

- ▶ Tél. 01 42 72 44 16
rpe@lafoccs.org
29, rue Fontarabie - 75020

Les rencontres collectives de relais petite enfance sont animées par des éducateurs de jeunes enfants, ils accueillent 6 à 8 auxiliaires parentaux avec les enfants dont ils ont la garde. La participation est gratuite, elle est à l'initiative du parent employeur qui inscrit son enfant avec son auxiliaire parental.

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2007

Contexte

- Proposer un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des auxiliaires parentaux et des familles.

Bénéficiaires :

- Auxiliaires parentaux et parents de la ville de Paris.

Objectifs

- Accompagner les auxiliaires parentaux dans leur professionnalisation.
- Accompagner les parents employeurs en les informant sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire et en les orientant vers les organismes ou sites ressources officiels (convention, fédération, site internet...).

Bénéfices / résultats

- Pour les auxiliaires parentaux :
 - Un accès à la formation.
 - Une participation aux temps d'animations collectifs permettant un échange de bonnes pratiques et de rompre l'isolement lié à la nature de l'activité.
- Pour les parents :
 - Une équipe ressource pouvant répondre aux questionnements des parents et les rassurer quant à l'accompagnement de leurs enfants.

Comment fédérer et mobiliser les assistants maternels ?

Illustration de bonnes pratiques



Parcours
et démarches



Défis auxquels sont confrontés les acteurs de la petite enfance

- Encourager les assistants maternels à se rapprocher des pouvoirs publics locaux et à bénéficier de leur offre de service.
- Renforcer le climat de confiance entre les assistants maternels et les pouvoirs publics.
- Faciliter la correspondance entre l'offre proposée par les assistants maternels et la demande des parents.

Convier les assistants maternels à des événements informels au RPE

Les RPE de Nantes organisent deux fois par an des temps festifs avec les agents, les assistants maternels rattachés au RPE et les unités d'agrément du département afin de faire connaître le RPE et son offre de service à destination des professionnels de l'accueil individuel (spectacle de fin d'année, pique-niques, goûters, dégustation de galettes, etc.)

Bénéfices

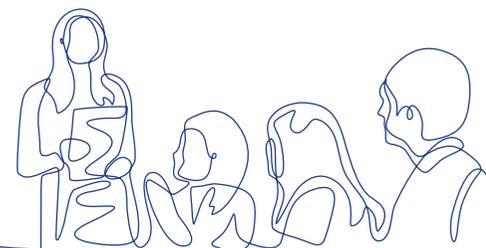
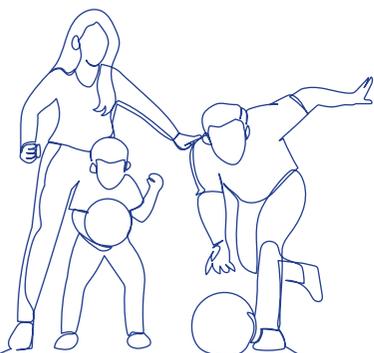
- Meilleure visibilité du rôle des RPE auprès des assistants maternels du territoire.
- Renforcement du lien entre assistants maternels et RPE.

Accompagner les assistants maternels dans la saisie de leur inscription et leur référencement sur monenfant.fr

Différents RPE de Moselle proposent un accompagnement personnalisé à la prise en main digitale pour les assistants maternels afin de faciliter l'accès de ces derniers à la démarche de mise à jour des disponibilités en ligne sur le site monenfant.fr. Des ordinateurs sont mis à disposition des assistants maternels à des créneaux spécifiques.

Bénéfices

- Création de lien avec les assistants maternels.
- Mise à jour plus régulière des disponibilités des assistants maternels et accès pour les parents et les RPE à des listes actualisées.



Comment accompagner les parents qui n'ont pas obtenu de place en crèche lors de la commission d'attribution ?



Illustration de bonnes pratiques



Défis auxquels sont confrontés les acteurs de la petite enfance

- **Faire face à la frustration et à la colère des parents suite aux refus de place en commission d'attribution.**
- **Trouver des solutions alternatives malgré un nombre limité de places en crèche.**
- **Assurer une communication claire et empathique avec les parents concernés.**

Mettre en place un ETP dédié à la recherche de solutions alternatives

La ville de Montpellier a pour projet d'ouvrir un poste « **zéro sans solution** ». Ce poste vise à garantir un accompagnement continu pour les parents après un refus d'obtention de place en crèche lors de la commission d'attribution. L'employé occupant ce poste aura pour mission de **rechercher des solutions en collaboration avec les assistants maternels et le service relations familles de la municipalité**. L'objectif est de s'assurer que les familles ne se sentent pas abandonnées et qu'elles puissent trouver une autre solution d'accueil.

Bénéfices

- Réduction du sentiment d'isolement des familles.
- Proposition de solutions personnalisées pour répondre aux besoins spécifiques de chaque famille.
- Amélioration de la coordination entre les services municipaux et les partenaires locaux.

Informers les familles, au moment du refus, de toutes les options alternatives possibles

La ville de Montpellier envoie, après chaque refus d'admission en crèche, un **courrier contenant toutes les informations disponibles sur les alternatives possibles pour accéder à un mode d'accueil**.

Bénéfices

- Facilitation de la recherche d'alternatives pour les parents.
- Réduction du stress des familles grâce à la fourniture d'informations claires.
- Sensibilisation des parents aux différentes options d'accueil existantes.

Organisation de Cafés-Poussettes par le RPE à Metz

Dans le cadre des Cafés-Poussettes, le RPE de Metz propose aux parents et aux assistants maternels de la ville de **partager un temps de rencontre** et d'échange autour d'un café. Ces événements ont lieu 3 à 4 fois par an. Une communication est effectuée via les réseaux sociaux et sur le site de la ville. Les parents qui sont présents sur la liste d'attente de places en crèches reçoivent également une invitation.

Bénéfices

- Découverte par les parents du mode d'accueil individuel proposé par les assistants maternels.
- Création de lien entre parents, enfants et assistants maternels.
- Aide à l'employabilité des assistants maternels.
- Proposition de modes d'accueil alternatifs aux familles en liste d'attente.

Comment accompagner les parents pour réaliser leurs démarches d'inscription en accueil collectif ?



Illustration de bonnes pratiques



Défis auxquels sont confrontés les acteurs de la petite enfance

- Prendre en compte les diverses difficultés des parents dans la réalisation de leurs démarches et leur proposer un accompagnement adapté.

Mettre à disposition des parents des documents explicatifs

Dans son règlement de la commission d'attribution des places dans les établissements d'accueil du jeune enfant, la ville de Metz détaille les démarches d'inscription pour l'accueil occasionnel, régulier ou d'urgence. Chaque étape pour accéder au mode d'accueil concerné est détaillée, de l'inscription à l'admission. Des contacts utiles et des conseils pratiques sont également proposés : pièces justificatives à prévoir, délais à connaître...

Bénéfices

- Clarification des démarches pour les parents et des étapes à suivre.
- Facilitation de l'accès à un mode d'accueil.

Anticiper les interrogations des parents

La ville de Rennes propose un mémento sur le fonctionnement des crèches municipales, disponible sur le site de la métropole, afin de répondre aux éventuelles questions des parents. Ce mémento rappelle notamment les modalités du contrat avec la crèche (ce qu'il doit inclure, les modalités pour l'arrêter) les règles de fonctionnement des crèches (fermetures, délais de prévenance en cas d'absence), la facturation (calcul du tarif, modalités de paiement), dans un format ludique et synthétique. Certaines informations sont accompagnées d'exemples pour concrétiser les situations.

Bénéfices

- Aide à la projection des parents dans un mode d'accueil.
- Meilleure compréhension du fonctionnement et des implications de l'accueil en crèche.

Pour aller plus loin : s'inspirer des formats suivants à mettre à disposition des familles

Pour l'accueil collectif :

- ✓ Fiche pratique d'aide à la saisie des vœux / FAQ.
- ✓ Fiche / mémo d'aide à la complétion du dossier d'inscription.

Pour l'accueil individuel :

- ✓ Mémo réglementaire et FAQ.
- ✓ Liste de questions à poser à la professionnelle lors de l'entretien de recrutement.
- ✓ Liste de ressources mises à disposition par le site de **Pajemploi**.

Quelles sont les bonnes pratiques d'accompagnement des démarches parent-employeur ?



Illustration de bonnes pratiques



Défis auxquels sont confrontés les acteurs de la petite enfance

- **Identifier et remédier aux lacunes en matière de compréhension et de connaissance des droits et obligations juridiques des parents-employeurs.**
- **Promouvoir la confiance et la coopération entre les parents-employeurs et les assistants maternels/auxiliaires parentaux.**

Mise en place d'une convention entre un CCAS et la FEPEM afin d'aider les parents-employeurs

Le **Centre communal d'action sociale (CCAS) de Puilboreau** a signé une convention de partenariat avec la **Fédération des particuliers employeurs de France (Fepem)**. Deux agents du CCAS sont désormais en mesure de fournir des informations et des documents sur tous les aspects de la relation de travail entre le parent-employeur et l'assistant maternel/auxiliaire parental : le contrat de travail, la déclaration CESU, les aides sociales fiscales...

Bénéfices

- Facilitation du recours à l'emploi à domicile.
- Simplification des démarches administratives pour les parents-employeurs.
- Réduction des risques de litige entre parents-employeurs et professionnelles de l'accueil individuel.

Proposition d'un livret structurant la relation parent-employeur et assistant maternel

Le **département du Nord** a élaboré en collaboration avec les **RPE du département, la FEPEM, la CAF du Nord et avec la contribution d'associations d'assistants maternels**, un livret composé de deux parties :

- Un projet d'accueil pour favoriser les échanges sur les valeurs, les besoins et les habitudes de l'enfant.
- Un contrat de travail à remplir et à signer par le parent employeur et l'assistant maternel.

Bénéfices

- Clarification des attentes éducatives des parents.
- Établissement d'une relation de confiance entre parents et assistant maternel.
- Sécurisation juridique des deux parties.

✓ D'autres modèles de contrat de travail sont disponibles, proposés par exemple par le **RPE du Loiret**, par la **ville d'Antony**, ou par le **département de l'Aveyron**.

Accompagnement approfondi des parents-employeurs par le RPE de Tourcoing

Le RPE de Tourcoing propose un accompagnement renforcé aux familles dans leurs démarches de parents-employeurs, avec notamment :

- Une aide à l'élaboration du contrat de travail (contrat de travail type mis à disposition par le département).
- Une assistance juridique en cas de litige, à disposition des familles et assistants maternels.

Bénéfices

- Meilleure compréhension des droits et obligations des parents et des assistants maternels.
- Amélioration de la qualité de la relation employeur-assistant maternel.

Faciliter la mise en relation entre les familles et les assistants maternels



Parcours
et démarches

Illustration de bonnes pratiques locales



Défis auxquels sont confrontés les acteurs de la petite enfance

- Permettre aux familles de rencontrer des assistants maternels via des canaux institutionnels, accessibles à tous et gratuits.
- Faciliter la correspondance entre l'offre proposée par les assistants maternels et la demande des parents en matière de modes d'accueil.

Organiser des « speed datings » entre des assistants maternels et des parents

« *Speed dating* » visant à mettre en relation les assistants maternels disponibles et les familles.

Ces rencontres se déroulent dans les locaux des RPE.

Bénéfices

- Possibilité pour les parents de trouver rapidement un assistant maternel pour garder leur enfant.
- Meilleure compréhension des parents sur le mode d'accueil proposé par les assistants maternels.
- Renforcement du climat de confiance entre assistants maternels et parents.
- Consolidation du lien entre les RPE et les assistants maternels.

Créer un groupe Facebook du RPE pour mettre en relation assistants maternels et parents

Mise en place d'un groupe Facebook réservé aux agents du RPE et aux assistants maternels. Les agents du RPE déposent de manière anonyme les demandes d'accueil individuel des familles. Les assistants maternels intéressés par une demande la signalent au RPE, qui transmet ensuite les coordonnées des assistants maternels aux parents. Les nouveaux assistants maternels sont contactés par le RPE pour leur proposer de rejoindre le groupe Facebook.

Bénéfices

- Simplification de la mise en relation entre parents et assistants maternels.
- Identification par le RPE des familles accompagnées sur son territoire.
- Meilleur référencement des assistants maternels.



Faciliter la mise en relation entre les familles et les auxiliaires parentales

Illustration de bonnes pratiques locales



Parcours
et démarches



Défis auxquels sont confrontés les acteurs de la petite enfance

- Mieux visibilité et faire connaître la garde d'enfants à domicile auprès des familles.
- Permettre aux familles de rencontrer des gardes d'enfants à domicile via des canaux institutionnels, accessibles à tous et gratuits.

Inviter au forum de présentation des modes d'accueil des associations de gardes d'enfants à domicile

L'association de gardes d'enfants à domicile **L'Enfanfare participe aux forums des familles** que la ville de Toulouse organise pour présenter aux habitants les différents modes d'accueil du territoire. Cette association vise à faciliter le recours à la garde d'enfant à domicile en mettant directement en relation les professionnelles et les familles et en proposant à ces dernières un reste à charge adapté à leur situation. L'association s'adresse notamment aux parents cherchant une solution d'accueil temporaire ou d'urgence et aux familles travaillant en horaires décalés ou atypiques.

Bénéfices

- Meilleure connaissance des familles et facilitation de la mise en relation avec une garde d'enfant à domicile.

Accompagner les familles monoparentales dans la recherche d'une garde d'enfant à domicile

La ville de Montpellier a mis en place un « bouclier social » en partenariat avec des services de garde d'enfant à domicile, destinés notamment aux femmes isolées en situation de monoparentalité.

Dans le cadre de ce dispositif, la ville prend en charge la différence de coût entre le recours à la garde d'enfant à domicile et celui de la crèche municipale, de manière à permettre à des familles isolées et / ou en situation de vulnérabilité de recourir au dispositif.

Bénéfices

- Facilitation de l'accès à des services de garde d'enfants de qualité.
- Réduction des inégalités sociales et économiques.
- Facilitation du retour à l'emploi ou du maintien en emploi des parents isolés.

Créer un événement de « speed-dating » en partenariat avec une association

Le Relais informations familles du 18^e arrondissement de Paris organise, en partenariat avec l'association de gardes d'enfants à domicile **Gribouilli**, des rencontres de « job dating » deux à trois fois par an. Lors de ces événements, les gardes à domicile rencontrent successivement les parents à la recherche d'un mode d'accueil. Cette initiative permet d'obtenir une meilleure connaissance des familles et facilitation de la mise en relation avec une garde d'enfant à domicile.

Bénéfices

- Réduction du temps nécessaire pour trouver une garde d'enfant à domicile.
- Économie de temps pour les gardes à domicile en rencontrant plusieurs familles en une seule session.

Présentation des initiatives



**Aller-vers les publics
éloignés des structures
d'accueil formelles**



Samedi psychoMotricité : démarche d'aller-vers dans la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus (1/2)



Actions
d'aller-vers
pour limiter
le non-recours



CARTE DE VISITE

**Centre Intercommunal d'Action Sociale
Pays de Nexon – Monts de Châlus,
Haute Vienne, Nouvelle Aquitaine**

Offre d'accueil (2023)

- ▶ 50 assistants maternels
- ▶ 2 multi-accueils en Délégation de Service Public (DSP)
- ▶ 1 micro-crèche privée
- ▶ 1 relais petite enfance
- ▶ Gardes d'enfants à domicile

Contact

- ▶ Centre Intercommunal d'Action Sociale Pays de Nexon-Monts de Châlus - 87800 Nexon
Tél. 05 55 36 07 98

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2023

Contexte

- Demi-journée « Motricité Libre » organisée par l'animatrice du RPE du Centre Intercommunal d'Action Sociale Pays de Nexon - Monts de Châlus pour les familles d'enfants de 0 à 4 ans.
- Évènement proposé lors de la « Semaine des Familles » organisée annuellement par la CNAF.

Enjeux et objectifs

- Permettre aux enfants de participer à des activités ludiques afin d'améliorer leur psychomotricité.
- Établir un dialogue entre les professionnels de la petite enfance, les parents et les services publics.
- Mettre en lien les familles et les professionnels de la petite enfance.
- Faire connaître les services proposés par l'intercommunalité, notamment en matière de petite enfance.

Bénéficiaires

- Professionnels de la petite enfance.
- Familles du territoire Pays de Nexon – Monts de Châlus.

Détails

- Mise à disposition d'une salle du dojo de l'espace récréatif de Nexon, transformée pour l'occasion en espace ludique sécurisé, comprenant des tunnels, des ballons géants et des modules de motricité pour les enfants.
- Organisation d'une demi-journée animée par l'animatrice du relais petite enfance et les directrices des multi-accueil et de la micro-crèche, proposant divers jeux aux enfants présents.
- Présentation aux parents des différents services du territoire (notamment par la distribution de flyers) y compris dans le champ de la petite enfance.

Samedi psychoMotricité : démarche d'aller-vers dans la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus (2/2)



Actions
d'aller-vers
pour limiter
le non-recours

Planning et principaux jalons

- **Juin 2023** : Début de l'organisation
- **Fin septembre 2023** : Envoi des invitations
- **28 octobre 2023** : Matinée « Motricité Libre »

Moyens nécessaires

Coût : Temps agents (professionnels « petite enfance », agent de communication), **achat modules motricité** (acquisition en 2019 : 3 200 €), **impression des flyers**, **financement du matériel** via une subvention d'investissement de la CAF.

Equipes mobilisées

- **Chargé de communication** de l'intercommunalité en amont de l'évènement.
- **Equipe chargée de l'animation durant la matinée** : Julie Morel, animatrice RPE, directrices des Multi-accueils, directrice de la micro-crèche.
- **Autres parties prenantes mobilisées pour la matinée** : association Partajeu, chargé de communication.

Infrastructure

- **Salle du Dojo** de l'espace récréatif prêtée par la municipalité de Nexon et transformée en espace ludique pour les enfants.

Résultats et perspectives d'évolution

Résultats

- **Nombre de parents présents** : 54.
- **Nombre d'enfants présents** : 48.

Bénéfices

- **Amélioration de l'information des familles sur l'offre disponible** dans le territoire.
- **Meilleure connaissance par le RPE des familles et des professionnels** de la petite enfance présents sur le territoire
- **Renforcement des synergies** entre les acteurs de la petite enfance.

Perspectives d'évolution

- **Instaurer une nouvelle demi-journée** dédiée à la « Motricité Libre ».
- **Assurer la pérennité de cet événement.**

Conseils « Pour que ça marche »

✓ Préparer et déployer une stratégie de communication globale pour mobiliser les bénéficiaires : sur les réseaux sociaux, sur l'application "Panneau Pocket" de l'intercommunalité, grâce à la distribution de flyers, l'envoi de mails aux assistants maternels et aux structures concernées, etc.

Difficultés rencontrées

- ! Trouver un lieu d'accueil pour la matinée.
- ! Solliciter les familles.
- ! Mobiliser les professionnels de la petite enfance sur une matinée en week-end et en amont de l'évènement pour l'organisation.

La motricité libre, fondement éducatif de la pédiatre Emmi Pikler, consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin d'explorer le monde qui l'entoure et découvrir son corps et ses capacités.

Cette citation explique tout l'intérêt de mettre en place ce type d'animation pour l'enfant. Pour les familles, il s'agit de leur permettre de mieux connaître les services existants sur leur territoire.

Aller-vers les familles éloignées des services publics grâce au **BABY BUS + ITINERANT** (1/2)



Actions
d'aller-vers
pour limiter
le non-recours



CARTE DE VISITE

Association Babyland, La Réunion

Offre d'accueil (2023)

- ▶ Capacité d'accueil par commune (2 à 3 sites d'accueil du bus par commune) : 12 enfants de 5 mois à 5 ans
- ▶ 80 familles visées par commune
- ▶ 2 à 3 sites d'accueil par commune
- ▶ Type de garde : Multi-accueil
- ▶ Horaires : lundi-mardi-jeudi et vendredi, de 8h30 à 16h00

Contact

- ▶ Jacques GILLES ,
Président de l'association
adale@babyland.re
Tél. 06 93 00 06 49

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2021

Contexte

BABY BUS + ITINÉRANT est un dispositif déployé à La Réunion par l'association Babyland qui propose aux parents une structure d'accueil en micro-crèche itinérante au sein de locaux mis à disposition par la commune. Quatre communes sont actuellement concernées par le dispositif (Salazie, Saint Joseph, Saint Paul, Possession).

Enjeux et objectifs

- Assurer un accueil itinérant aux familles.
- Permettre aux familles d'effectuer leurs démarches administratives en parallèle : CAF de La Réunion, Pôle emploi, CRC (Caisse Réunionnaise Complémentaire) via un outil informatique intégré.
- Permettre aux familles de bénéficier d'un lieu d'écoute et d'échange, rompant ainsi leur isolement et renforçant les liens sociaux (**ateliers parentalité** sur différentes thématiques: gestion des émotions, art thérapie, alimentation, écoute active, massage, sophrologie, aromathérapie/**ateliers insertion sociale et professionnelle** sur les thématiques de l'estime de soi, du bien-être, du soin, du remplissage de documents administratifs...).

Bénéficiaires

- Familles éloignées des services publics.

Détails

- Possibilité de bénéficier de la PSU.
- Dispositif ouvert aux enfants porteurs de handicap.

Partenaires

- CAF : soutien technique, financier, ingénierie.
- Préfecture de la région : soutien financier.
- Département de la Réunion : soutien technique / Handicap Inclusion : soutien technique et mise à disposition de professionnels dédiés.

Aller-vers les familles éloignées des services publics grâce au BABY BUS + ITINERANT (2/2)



Actions
d'aller-vers
pour limiter
le non-recours

Planning et principaux jalons

- **15 février 2017** : lancement du Premier BabyBus sur l'île de la Réunion à Salazie.
- **Avril 2021** : lancement de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI).
« Accueil pour tous » par le secrétaire d'Etat Adrien Taquet.
- **Juin 2021** : résultat de l'AMI (Babyland lauréat).
- **2022** : lancement d'un deuxième Babybus.
- **2023** : lancement d'un troisième et d'un quatrième Babybus.

Moyens nécessaires

Coût : Environ 1,7 million d'euros pour l'acquisition et l'aménagement de 10 Babybus (90 % pris en charge par la CAF, 5 % par l'État et 5 % par l'association).

Equipes mobilisées

- Une équipe comprenant une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et une animatrice (soit 3 ETP) accompagnées par l'équipe administrative de Babyland (pré-inscription, inscription...) et par le Pôle Ressource Handicap Opérationnel.
- 2 chargés de missions (2 ETP) pour le déploiement et l'animation du volet social pour tout le réseau.

Infrastructures et autres moyens

- Véhicules équipés d'un coin cuisine, d'un espace change et de deux compartiments de

stockage pour le matériel.

- Locaux mis à disposition et aménagés par les communes, suivant les recommandations formulées par les services de la PMI.

Résultats et perspectives d'évolution

Indicateurs

- Nombre d'enfants accompagnés au total : 297 depuis l'ouverture du premier EAJE en 2017 (uniquement les Babybus).
- Nombre de familles accompagnées en 2023 : 102 pour le volet accueil du jeune enfant et 206 au titre du volet social.
- Nombre d'enfants accompagnés en 2023 : 101.

Bénéfices

- Garantie de l'accès aux droits sociaux à toutes les familles.
- Réorientation des habitants vers des trajectoires d'insertion sociale et professionnelle.
- Soutien à la parentalité et aux parents dans leurs démarches éducatives.
- Favorisation de l'égalité des chances dès les premiers pas.

Perspectives d'évolution

- Poursuivre le déploiement des micro-crèches itinérantes avec un objectif de 10 Babybus sur l'ensemble de l'île à échéance 2025.

- Accueillir annuellement environ 700 enfants sur le réseau des 11 Babybus + itinérants.
- Maintenir l'accompagnement des familles sur le volet social.

Conseils « Pour que ça marche »

- ✓ Ne pas sous-estimer l'ingénierie du projet : diagnostic démographique et social, étude et mise en conformité des locaux mis à disposition par la collectivité...
- ✓ Convaincre les élus du bien-fondé du projet.
- ✓ Travailler en collaboration avec les associations qui utilisent les sites d'accueil.
- ✓ Bien communiquer pour rendre visible le Babybus.
- ✓ Mobiliser les moyens financiers auprès des collectivités en privilégiant un financement par enfant inscrit.

Difficultés rencontrées

- ! Convaincre les municipalités de l'île de financer le projet.
- ! Disposer de locaux aptes à accueillir le public.
- ! Adapter le mode de financement au mode de fonctionnement.
- ! Pérenniser des fonds dédiés au financement du fonctionnement du volet social.

Colline ACEPP : Identifier les freins au non-recours et imaginer des actions pour le limiter (1/2)



Actions
d'aller-vers
pour limiter
le non-recours



CARTE DE VISITE

Association Babyland, La Réunion

Offre d'accueil (2023)

- ▶ Taux de couverture de la région de 74,7 % (2021).

Démographie

- ▶ 200 000 enfants de moins de 3 ans dans la région.
- ▶ 1 enfant de moins de 3 ans sur 3 vivant sous le seuil de pauvreté.

Contact

- ▶ Laurence MÉROT, Responsable du Pôle Animation du Réseau
- ▶ Noémie LANOË, Chargée de mission Animation de réseau

contact@colline-acepp.org

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2021

Contexte

Le projet pour « aller vers les familles en situation de pauvreté » a été réalisé en réponse à l'appel à projets de l'Etat dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Enjeux et objectifs

- **Mieux comprendre la situation des familles** les plus vulnérables et permettre aux enfants issus de familles en situation de pauvreté d'être accueillis au sein de structures petite enfance.
- **Identifier des pistes de solutions** pour aller vers les familles en situation de pauvreté et construire une feuille de route avec des objectifs sur chaque territoire.
- **Permettre à des professionnels de la petite enfance de partager et de s'emparer de ces travaux** pour améliorer les actions d'aller vers sur six territoires d'expérimentation dans les Hauts-de-France.

Bénéficiaires

- **Familles en situation de pauvreté.**
- **Acteurs de la petite enfance, de l'action sociale et médico-sociale.**

Détails

- **Projet réalisé sur 6 territoires d'expérimentation** de la région Hauts-de-France : Lille, Avesnois-Thiérache, Beauvais, Amiens, Lens et Calais.
- **Constitution d'un « groupe ressources »** sur chaque territoire, composé de **professionnels de secteurs interdisciplinaires** de l'action sociale et médico-sociale ; professionnels de la petite enfance (directeurs de crèches, éducateurs de jeunes enfants,...), de centres socioculturels, de CHRS, des acteurs de la protection de l'enfance, des travailleurs sociaux, des éducateurs spécialisés et des institutions (CAF, médecins et puéricultrices PMI, MSA...).
- **Rédaction d'un livret** présentant les réflexions des « groupes ressources » sur le sujet d'aller vers, les retours d'expérience, les pistes d'actions, ainsi que la méthodologie de la démarche.
- Réalisation, en complément, d'un travail collectif mené avec des parents militants d'ATD Quart Monde ayant abouti sur **un apport de connaissances**, prenant en compte la parole des familles vivant en situation de pauvreté.

Colline ACEPP : Identifier les freins au non-recours et imaginer des actions pour le limiter (2/2)



Actions
d'aller-vers
pour limiter
le non-recours

Planning et principaux jalons

- **Avril 2021 – décembre 2021** : cinq rencontres organisées regroupant les « groupes ressources » dans les territoires pour définir les objectifs, partager les bonnes pratiques et identifier des pistes de solution.
- **Octobre 2021** : webinaire, animé par ATD Quart Monde, « Accueillir les familles pauvres dans les lieux d'accueil de la petite enfance et de la parentalité », à destination des participants des six groupes ressources.
- **Novembre 2021 à Mars 2022** : temps de travail collectif avec les parents militants d'ATD Quart Monde
- **Mars 2022** : rencontre inter-territoires entre parents militants d'ATD Quart Monde et professionnels des groupes ressources.
- **Octobre 2022** : publication du Livret.
- **Décembre 2022** : colloque régional à Lille.
- **Janvier 2023** : poursuite des travaux des « groupes ressources » et expérimentations d'actions collectives.
- **Janvier 2024** : sortie du jeu pédagogique « Quel Accueil ?! ».
- **Février 2024** : essaimage de la démarche sur l'Agglomération Creil Sud Oise.

Moyens nécessaires

- **Coût** : 160 000 € en prenant en compte la coordination régionale des 6 territoires, la mise en œuvre, l'animation et le suivi des 6 « groupes ressources », l'organisation de temps forts inter-territoires.

Équipes mobilisées

- Deux chargées de mission de l'association de Colline Acepp (Hauts-de-France) pour coordonner l'ensemble des territoires et animer les groupes ressources et une chargée de mission de l'association Acepp Île-de-France (AceppRIF) pour l'animation d'un des groupes ressources.
- Sollicitation d'un groupe de parents militants d'ATD Quart Monde et d'un groupe d'experts composé de quatre personnes de formations et d'expériences professionnelles différentes (psychologue, sociologue, volontaires ATD Quart Monde, éducatrice de jeunes enfants et formatrice).

- Outils : Lettres d'informations diffusées aux groupes ressources durant le projet; Espaces de collaboration : Padlet, Klaxoon.

Résultats et perspectives d'évolution

Résultats

- **Nombre d'objectifs définis par territoire** : 4/5 (moyenne).
- **Nombre de bonnes pratiques recensées** : 20.
- **Nombre de téléchargements du livret** : 302.
- **Nombres de consultations du livret** : 880.
- **Nombres de livrets diffusés en format papier** : 1 200.

Bénéfices

- **Meilleure compréhension** des situations des familles.
- **Valorisation du travail déjà effectué** : le Ludo café (un espace convivial de mixité sociale), l'accueil d'enfants de femmes détenues, la garde d'enfants pour un retour vers le travail, ...
- **Opérationnalisation des actions d'aller-vers.**
- **Renforcement du travail partenarial** entre les collectivités et les associations.

Perspectives d'évolution

- Rédiger un 2^e livret de capitalisation sur les 2^e et 3^e années du projet.
- Promouvoir et diffuser le jeu « Quel Accueil ?! » réalisé dans le cadre de la réflexion autour d'un projet social permettant un accueil pour tous
- Mettre en place un module de formation pour les équipes de professionnels de la petite enfance.
- Poursuivre la coordination des « groupes ressources » et actions mises en place sur les territoires.

Chaque situation est différente. Tout ce qu'on vous a dit là c'est vrai, c'est ça qu'on a vécu et qu'on pense et qu'on voulait vous dire. Mais d'autres parents, même des parents « comme nous », peuvent fonctionner différemment. Donc, attention dans vos projets à ne pas traiter tout le monde pareil, et aux outils qui ne sont pas valables pour tous les parents et les enfants. »

- Extrait de l'apport de connaissances des parents militants d'ATD Quart Monde : « Comment plus et mieux accueillir les jeunes enfants issus de familles pauvres, dans les lieux d'accueil de la petite enfance ».

Conseils « Pour que ça marche »

- ✓ **Fédérer et coordonner des acteurs** autour d'un projet.
- ✓ **Favoriser l'interconnaissance** des partenaires.
- ✓ **Prendre en compte la parole des familles** dans les travaux.
- ✓ **Sensibiliser les acteurs au travail sur leurs propres représentations de la pauvreté**, à la réflexion collective et à la mise en place d'actions inter-partenariales « hors les murs ».

Difficultés rencontrées

- ! **Trouver et solliciter les bons interlocuteurs** dans un temps restreint.
- ! **Installer et pérenniser** dans le temps les partenariats.
- ! **Projet qui s'inscrit sur du long terme** et qui nécessite des moyens humains suffisants pour s'engager dans la démarche.

Identifier et limiter le non-recours grâce à une stratégie data



Actions d'aller-vers pour limiter le non-recours



CARTE DE VISITE

CAF Haute-Garonne, Occitanie

Contact

- ▶ Adda CHELBAB, sous-directeur, Direction du Service aux usagers, adda.chelbab@caf31.caf.fr
- ▶ Guillaume BASTIANI, sous-directeur, Direction des Ressources et des Transformations, guillaume.bastiani@caf31.caf.fr



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2017

Contexte

- Mise en œuvre par la CAF de la Haute-Garonne d'une **stratégie marketing permettant de segmenter les allocataires des aides sociales.**
- **Stratégie ayant pour objectif d'identifier, via un requêtage, les cas de non-recours et d'y remédier.**

Bénéficiaires

- Bénéficiaires des 3 prestations suivantes : RSA, prime d'activité et aide au logement.

Organisation et outils de la stratégie marketing

- Un pilotage de la stratégie marketing par la direction des ressources de la CAF.
- **Une équipe marketing composée de deux personnes avec pour missions de :**
 - Cibler et profiler les allocataires.
 - Actions d'information sur les prestations et les aides de la CAF et d'amélioration continue du service rendu (campagnes sms, emailing, questionnaires, courriers, analyse des réponses reçues...).
- Un **tableau de bord marketing.**
- **Une intervention du pôle statistiques** croisant les données et identifiant les droits potentiels.

Evolutions

- **Étendre** la stratégie marketing à la petite enfance.
- **Mettre en place des actions de data mining** pour explorer les données disponibles de la CAF et les valoriser au mieux au profit des allocataires.

551 251
Messages envoyés
en 2023

2 ETP

Bénéfices/Résultats

- **Facilitation d'un aller-vers encore plus ciblé.**
- **Réduction du non-recours aux prestations.**
- **Amélioration de la satisfaction des allocataires.**
- **Préfiguration** de la mise en place de la **solidarité à la source.**
- **Prévention des indus de prestations.**
- **Maintien des droits/Limitation des suspensions des droits.**

Comment aller-vers les familles plus éloignées des modes d'accueil formels ?

Illustration de bonnes pratiques locales (1/2)



Actions
d'aller-vers
pour limiter
le non-recours



Défis auxquels sont confrontés les acteurs de la petite enfance

- Mobiliser les familles **en dehors des modes de communication habituels** tout en garantissant la légitimité de l'institution.
- Proposer des **événements « souples » et accessibles**, en intégrant les contraintes des usagers (travail, famille, mobilités ...).
- **Toucher un public plus éloigné** des services publics.

Convier les familles lors d'événements de quartier

Organisation par la mairie de Tourcoing de différents événements conviviaux à destination des habitants, impliquant les élus et les agents techniques municipaux : conseils de quartier, apéros-cafés.

Lors de ces événements, la politique petite enfance de la ville et les modes d'accueil peuvent être présentés aux habitants de manière informelle et horizontale, au détour d'une conversation par exemple

Bénéfices

- Meilleure participation et confiance des usagers (venue des publics plus isolés).
- Renforcement de la communauté des parents grâce au bouche-à-oreille.
- Meilleure connaissance de l'offre municipale petite enfance.

Faire participer les services petite enfance aux grands événements municipaux

La direction petite enfance de la mairie de Toulouse participe chaque année à l'événement « **Toulouse plage** » en associant à son stand un espace d'éveil et de jeux (mise à disposition de matériel éducatif pour les familles) ainsi qu'un espace présentant l'offre de services petite enfance de la ville (RPE, modes d'accueil ...).

Bénéfices

- Identification des situations de non-recours par les pouvoirs publics.
- Renforcement du lien entre les équipes municipales et les familles.
- Meilleure connaissance des familles sur l'offre de services municipale en matière de petite enfance.

Co-localiser les différentes structures pour un accueil progressif de l'enfant

La ville de Nancy a ouvert, au sein d'un quartier prioritaire de la ville, une crèche, une halte garderie et un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP). Les familles peuvent ainsi découvrir progressivement l'accueil collectif, d'abord en fréquentant le LAEP, puis en confiant leur enfant de manière occasionnelle dans la halte garderie, et enfin plus régulièrement dans la crèche.

Bénéfices

- Réalisation d'aller-vers pour les familles les plus vulnérables et limitation du non-recours.
- Déconstruction des préjugés sur l'accueil formel, notamment collectif.

Comment aller-vers les familles plus éloignées des modes d'accueil formels ?

Illustration de bonnes pratiques locales (2/2)



Actions
d'aller-vers
pour limiter
le non-recours

Organiser des événements festifs : l'exemple une « Fête de l'été »

Les RPE de la communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus organisent chaque année une « **Fête de l'été** » dans l'un des deux RPE du territoire. Cet événement festif et convivial rassemble les familles, les enfants et les professionnels de la petite enfance. Chaque famille est invitée à apporter quelque chose à manger pour contribuer à un repas partagé. Des jeux et des activités sont mis à disposition afin de divertir les enfants et de favoriser les interactions entre les familles.

Bénéfices

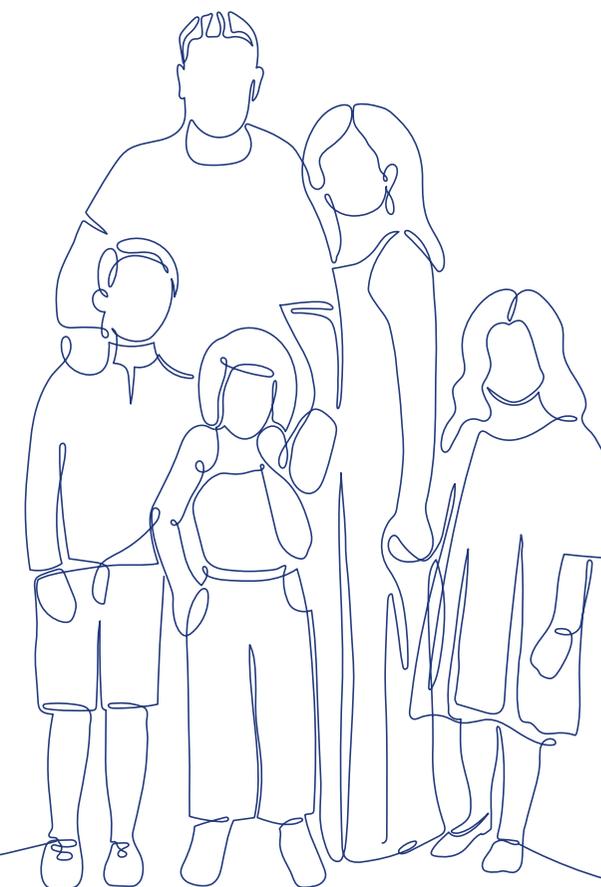
- Renforcement des liens entre les familles et les assistants maternels.
- Découverte des installations de la petite enfance pour les familles.
- Identification par les RPE des besoins des familles.

Organiser des événements festifs

La Maison de quartier P. Sépard à Saint-Denis organise tout au long de l'année différents **événements festifs et conviviaux à destination des habitants** : une **fête de quartier** au printemps, une animation à l'occasion de la **fête de la musique**, des **journées portes ouvertes** en septembre, la tenue d'un stand lors de la **fête des enfants** de la ville... Tous ces événements sont l'occasion pour les animateurs de la Maison de quartier de **rencontrer les habitants**, notamment ceux qui ne fréquentent pas déjà la structure, et de leur **présenter l'offre de services proposée aux familles et à leurs enfants**.

Bénéfices

- Sensibilisation des familles plus isolées ou éloignées des services publics sur les modes d'accueil.
- Création ou renforcement des liens entre les animateurs municipaux et les familles.



Comment mobiliser le réseau associatif pour limiter le non-recours ?



Actions
d'aller-vers
pour limiter
le non-recours



Défis auxquels sont confrontés les acteurs de la petite enfance

- Toucher les familles en dehors des acteurs et canaux habituels.
- Mener des actions d'aller-vers auprès des familles, en s'appuyant sur l'expertise des partenaires publics et associatifs médico-sociaux.

Cartographier les partenaires publics associatifs

Le CDSF de Meurthe et Moselle a cartographié les partenaires publics et associatifs du monde médico-social afin de mieux comprendre leurs rôles et missions pour pouvoir mieux les mobiliser dans le cadre de partenariats. Ce travail a notamment permis de découvrir le rôle clé de certains partenaires, qui n'étaient pas forcément mobilisés par les collectivités du département ou les membres du CDSF.

Bénéfices

- Identification de partenaires sur lesquels s'appuyer pour mener des actions d'aller-vers et déployer la politique petite enfance.
- Meilleure mobilisation des partenaires pour construire des projets communs au service des familles.

Nouer des partenariats avec le réseau associatif local

Après avoir identifié les vulnérabilités des familles du territoire et cartographié les acteurs associatifs locaux évoluant à leur contact, la commune de Rezé noue des partenariats avec des acteurs associatifs pour accompagner ces familles vers un mode d'accueil. La commune coopère ainsi avec les associations ..."

La commune de Rezé coopère par exemple avec les associations Femmes Océanes, Oser Forêt Vivante et Asamla afin d'aborder les sujets de parentalité avec les familles plus éloignées des services publics, précaires et isolées, proposer un mode d'accueil aux parents en recherche d'emploi ou encore un interprétariat lors des rendez-vous au RPE.

Bénéfices

- Limitation du non-recours aux modes d'accueil formels.





Présentation des initiatives



**Outillage
et formation
des acteurs**



Former et mobiliser les RPE de Haute-Garonne grâce au réseau RaPE 31 (1/2)



Outillage
et formation
des acteurs



CARTE DE VISITE

Haute-Garonne, Occitanie

Offre d'accueil

- ▶ Taux de couverture de 59,3 % (2021)

Contact

- ▶ Rémi GHEZZI, sous-directeur,
Direction Service aux partenaires
Remi.ghezzi@caf.fr
- ▶ Claire DELERIS, conseillère technique
petite enfance, Accueil individuel
claire.deleris@caftoulouse.cnafmail.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2012

Contexte et enjeux

- **Besoin initial** : Montée en puissance progressive des RPE dont les animateurs n'étaient pas toujours en mesure de répondre aux questions des familles, en particulier celles des parents-employeurs avec des questionnements juridiques.
- **Réponse apportée** : Mise en œuvre d'un réseau de formation des RPE de Haute-Garonne, animé par la CAF.

Objectifs

- Former les employés des RPE sur l'offre de services à destination des familles, et en particulier sur l'accompagnement des démarches parents-employeurs.
- Mettre à disposition, via une page internet CAF, des outils et contenus pratiques.
- Proposer des temps collectifs d'analyse de la pratique avec l'ensemble des RPE.

Bénéficiaires

- Animateurs des RPE et indirectement, parents et assistants maternels en contact avec les RPE.

Formations proposées

- Ateliers : Accompagnement des familles, Accompagnement des professionnels, Guichet unique.
- Formations juridiques : Démarches parents-employeurs, contrat de travail, déclarations Pajemploi...

Contenus et outils mis à disposition

- Fiches techniques : congés payés, licenciement, versement du salaire, etc.
- En partenariat avec la DREETS Occitanie, création et actualisation de modèles de contrats de travail, fiches techniques, FAQ et Guides juridiques.

Former et mobiliser les RPE de Haute-Garonne grâce au réseau RaPE 31 (1/2)



Outillage
et formation
des acteurs

Planning et principaux jalons

- **2010** : Création du poste de coordination en Caf31 pour un réseau de 50 RPE (87 RPE en 2024).
- **2012** : Lancement de la première formation juridique à destination des RPE et partenariat avec la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), suite à un recueil du besoin du réseau.
- **2014** : Date de création du site internet RPE 31.
- **Progressivement depuis le lancement du projet** : création des outils et des modules de formation.

Moyens nécessaires

Coût : Budget prestataires (juriste, formateurs) d'environ 20 000 €/an.

Equipe CAF

- **Conseillère technique CAF** à plein temps centralisant les outils, réalisant de **l'ingénierie de projet**, animant des groupes de travail et des réunions RPE.

Partenaires

- **DREETS** pour l'élaboration et l'actualisation des fiches.
- **Juriste indépendante** dispensant les formations grâce au financement de la CAF, et accompagnant également la DREETS pour l'élaboration des fiches.

Infrastructure

- **Site internet réservé aux RPE 31** pour la mise à disposition des outils.

Résultats et perspectives d'évolution

Indicateurs

- **Nombre de RPE bénéficiant des formations sur l'année 2023** : 10 nouveaux RPE pour les formations initiales et 65 RPE pour les ateliers juridiques et les conférences.
- **Nombre de RPE notifiés à chaque actualisation sur le site internet** : 87.

Bénéfices

- **Renforcer les compétences du personnel** pour répondre aux questions des familles, notamment les questions juridiques.
- **Amélioration de la qualité de service rendu** aux familles et aux assistants maternels.
- **Renforcement du travail partenarial** entre la CAF et les RPE.

Perspectives d'évolution

- **Pérenniser le dispositif actuel et étendre le champ des thématiques de formation** afin de couvrir l'ensemble des compétences nécessaires aux RPE.

Conseils « Pour que ça marche »

- ✓ **Réaliser un état des lieux des compétences et des besoins de formation** des RPE.
- ✓ **Créer des outils en s'appuyant sur les acteurs de terrain**, notamment les RPE les plus experts.
- ✓ **Assurer des moyens pour l'ingénierie CAF et du budget.**
- ✓ **Être dans une dynamique participative, évolutive et adaptable.**

Difficultés rencontrées

! **Manque de mutualisation des outils et des pratiques au niveau national.** Par exemple, le partenariat avec la DREETS pourrait être consolidé par la DGT pour un partage national et une sécurisation des outils sur le long terme.

*Tu me dis, j'oublie.
Tu m'enseignes, je me souviens.
Tu m'impliques, j'apprends.*

Xun Kuang (ou Xun Zi), penseur chinois confucianiste.

Projet de redimensionnement du RPE pour mieux répondre aux besoins des familles à Rezé (1/2)



Outillage
et formation
des acteurs



CARTE DE VISITE

Rezé, Pays de la Loire, Loire-Atlantique

Offre d'accueil

- ▶ Taux de couverture de 70,9 % (2021)
- ▶ 1 RPE
- ▶ 168 places collectives municipales et associatives
- ▶ 244 assistants maternels

Démographie

- ▶ 1 417 enfants de moins de 3 ans

Contact

- ▶ Pascale CUCHOT,
Directrice de la petite enfance
pascale.cuchot@mairie-reze.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Début du projet 2019
Date de mise en œuvre 2022

Contexte et objectifs

- Redimensionner le RPE pour améliorer le parcours usager des familles et mieux répondre à leurs besoins.

Bénéficiaires

- Familles vivant à Rezé.
- Professionnels du RPE et de la direction petite enfance de la ville.

Méthodologie suivie

Phase 1. Diagnostic :

- a > Observation et mesure du travail d'un agent d'accueil (durée de rdv, nombre d'appels...): formalisation du parcours usager, cartographie des services rendus à la population ;
- b > Recueil des besoins des agents petite enfance, via un entretien semi-directif (directrice et EJE) ;
- c > Identification des bonnes pratiques mises en œuvre par les communes voisines (Nantes, Saint-Herblain, Saint-Sébastien) et des communes similaires (Saint-Maur-des-Fossés) via l'utilisation d'Idéalco (plateforme d'échange entre communes) ;
- d > Analyse de la qualité du service rendu et des besoins des familles, via un questionnaire quantitatif distribué aux usagers du RPE et des EAJE.

Phase 2. Définition du parcours-cible des usagers et redimensionnement du RPE à partir des écoutes-usagers.

Phase 3. Mise en œuvre des mesures au sein du RPE et de la direction petite enfance.

Projet de redimensionnement du RPE pour mieux répondre aux besoins des familles à Rezé (2/2)



Planning et principaux jalons

- A 1.a. (diagnostic) : 2019-2021
- Phase 1.b. (diagnostic) : 2020-2021
- Phase 1.c. (diagnostic) : 2021-2022
- Phase 1.d. (diagnostic) : 2022
- Phase 2 (parcours cibles) : 9 mois
- Phase 3 (mise en œuvre) : en cours

Moyens nécessaires

Coût : Pas de coût autre que RH.

Équipes mobilisées

- Équipe de la mairie mobilisée pour réaliser la phase de diagnostic (mesures et enquête usagers) : 0,3 ETP.
- Équipe nécessaire à la phase 2 et 3 : 0,3 ETP.

Autres ressources

- Idealco (plateforme collaborative de la sphère publique, payante).
- Google forms (questionnaire quantitatif) utilisé pour le sondage des usagers.

Résultats et perspectives d'évolution

Résultats

- **Mise en place de rendez-vous personnalisés** (durée variable selon les besoins).
- **Révision du processus d'attribution (vœux) objectif** par des critères d'attribution des places en crèches municipales et associatives.
- **Création du portail citoyen** de la ville pour faciliter l'inscription en crèche pour les parents.
- **Refonte des plaquettes d'information** : présentation des modes d'accueil et des démarches (schéma simplifié et pédagogique).
- **Inscription en ligne** aux réunions d'information sur l'emploi d'un assistant maternel.
- **Meilleures conditions** de travail pour les agents.

Indicateurs

- ETP dégagé : 0,3 ETP.

Perspectives d'évolution

- **Mettre en œuvre une démarche d'amélioration** continue pour ajuster les solutions proposées aux réalités du terrain.

Conseils « Pour que ça marche »

- ✓ **Mobiliser des communes similaires** pour recueillir leurs visions et bonnes pratiques.
- ✓ **Réaliser l'étude en interne** (plutôt qu'avec un prestataire externe) afin de permettre la valorisation des compétences internes, l'analyse des pratiques et un engouement collectif au sein des équipes du RPE.
- ✓ **Avoir des échéances à court terme** pour que les équipes puissent voir l'avancée du projet et maintiennent leur implication.

Difficultés rencontrées

- ! **Trouver des collectivités** qui acceptent de partager leurs expériences/pratiques.
- ! **Accompagner les équipes au changement** et à la prise de recul lorsque les pratiques sont ancrées dans les habitudes.

Paroles d'usagers qui ont motivé la construction du projet :

J'aimerais mieux comprendre les conditions d'attribution.

On a l'impression que c'est de la loterie...

Avoir de la visibilité sur la réalité du nombre de places et nombre de demandes, c'est très opaque. On sait juste qu'il n'y a pas de places.

Démarche d'amélioration continue et d'évaluation de la qualité de service délivrée par le RPE à Metz (1/2)



Outillage
et formation
des acteurs



CARTE DE VISITE

Ville de Metz, Moselle, Grand Est

Offre d'accueil

- ▶ Taux de couverture de 59,8 % (2021)
- ▶ Nombre de RPE : 3
- ▶ Nombre de crèches municipales ou associatives : 24 (1 000 places)
- ▶ Nombre d'assistants maternels : 370
Label Certi'crèche AFNOR

Démographie

- ▶ 3 337 enfants de moins de 3 ans

Contact

- ▶ Sandra ROGER,
Directrice du relais petite enfance
sroger@mairie-metz.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
Janvier 2017

Contexte et objectifs

- Dans une perspective **d'amélioration continue** des services délivrés par le RPE, une démarche d'évaluation a été mise en place au moyen de **questionnaires envoyés aux familles et aux assistants maternels**.

Bénéficiaires

- **Relais petite enfance.**
- **Familles** vivant à Metz et ayant demandé une place en crèche ou ayant eu recours à l'un des RPE.
- **Assistants maternels** travaillant à Metz et accompagnés par le RPE.

Détails

- **Systématisation de questionnaires de satisfaction à destination des familles et des assistants maternels pour recueillir leurs besoins, irritants éventuels et leurs pistes d'amélioration :**
 - Enquête à destination des familles ayant obtenu une place en crèche municipale ou étant en liste d'attente sur la qualité du processus d'inscription et sur **l'accompagnement en cas de refus** ;
 - Enquête à destination des assistants maternels de Metz sur **l'accompagnement et les activités proposées par le RPE** ;
 - Enquêtes après chaque **événement organisé par le RPE** (réunions d'information, « Café Poussettes » qui permettent de mettre en lien des familles et des assistants maternels...).
- **Analyse et publication des résultats** sur le site internet de la commune.

Démarche d'amélioration continue et d'évaluation de la qualité de service délivrée par le RPE à Metz (2/2)



Planning et principaux jalons

- **Octobre** : Enquête annuelle auprès des parents sur le système d'attribution de places :
- **Depuis 2023** : Enquête annuelle auprès des assistants maternels
- **Enquêtes régulières après chaque événement.**

Moyens nécessaires

Coût : Outils internes et « jours / hommes ».

Equipes mobilisées

- Relais petite enfance.
- Référent communication du Pôle petite enfance.

Outils

- Questionnaires pour réaliser les enquêtes : en ligne.
- Outil d'analyse des résultats intégré au logiciel.
- Plateforme de restitution (site Internet).

Résultats et perspectives d'évolution

Résultats

- **Nombre de retours reçus par enquête** : 30 %.
- **Evolution du taux de satisfaction des familles et des assistants maternels** : de 81,3 % de satisfaction en 2017 à 92,5 % en 2023 pour les parents ; pour les AM première enquête en 2023.

Bénéfices

- **De meilleurs liens** avec les familles et les assistants maternels.
- **Une adaptation des dispositifs / événements** selon la satisfaction.
- Une mesure de **l'évolution des pratiques** du RPE.

Perspectives d'évolution

- **Proposer des actions toujours plus adaptées** à la demande des usagers.

Conseils « Pour que ça marche »

- ✓ **Communiquer** largement sur les enquêtes et les résultats.
- ✓ **Proposer des questionnaires courts** aux questions simples et aux réponses tranchées.

Difficultés rencontrées

- ! **Récolter** suffisamment de retours.
- ! **Trouver le bon canal de sollicitation** : à Metz, réalisation d'un envoi nominatif par courriel.

Une démarche qui apporte de la satisfaction car elle permet de mesurer que la réponse apportée correspond aux attentes, et le cas échéant de l'amender.

RPE de Metz.

Expérimenter ISAJE à Montreuil : vers des affectations équitables et transparentes des places en crèches (1/2)



Outillage
et formation
des acteurs



CARTE DE VISITE

**Ville de Montreuil, Seine-Saint-Denis,
Île-de-France**

Offre d'accueil

- ▶ Taux de couverture de 50,1 % (2021)
- ▶ 1 511 places au sein de 47 lieux d'accueil collectif dont :
 - 10 structures municipales
 - 2 crèches gérées en DSP par des associations
 - 4 crèches départementales
- ▶ 260 assistants maternels

Contact

- ▶ Aurélie JEAN, Directrice de la petite enfance de la mairie de Montreuil,
aurelie.jean@montreuil.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Début de l'expérimentation
2023

Contexte et enjeux

- ISAJE (Investissement social dans l'accueil du jeune enfant) est un **outil d'aide à la décision destiné à appuyer les agents dans l'affectation équitable et transparente des places en crèche**.
- L'outil, développé grâce à un partenariat entre des chercheurs de l'École Polytechnique et la Cnad, est actuellement **en cours d'expérimentation** à la ville de Montreuil.

Bénéficiaires

- Personnels en charge de la commission d'attribution des places en crèches.
- Familles.
- Personnels des crèches relevant de la commission d'attribution.

Quelle expérimentation à Montreuil ?

- L'outil a été utilisé pour mesurer les effets causaux de l'obtention d'une place en crèche sur :
 - le développement des enfants dans les compétences langagières, cognitives, motrices, socio-émotionnelles ;
 - les conditions de ressources des familles et l'activité professionnelle des parents ;
 - le bien-être subjectif des parents ;
 - l'organisation du couple (risque de séparation, répartition des tâches...).

Résultats obtenus :

- **Une évaluation plus fine de la politique publique petite enfance** sur le territoire.
- Une **commission d'attribution des places en crèche plus égalitaire, transparente et optimisée** grâce à un outil de décision informatisé permettant **un échantillonnage des familles**.
- **Convention avec la CNAF** pour l'utilisation de l'outil ISAJE lors des commissions d'attribution (**votée par le Conseil municipal**).

Expérimenter ISAJE à Montreuil : vers des affectations équitables et transparentes des places en crèches (2/2)



Planning et principaux jalons

- **2023** : Début de l'expérimentation.
- **2024 et années suivantes** : Extension du dispositif.

Moyens nécessaires

Coût : gratuit

Équipes

- La direction de la petite enfance a mobilisé **deux cadres (directrice et chargée du suivi de l'activité)** sur ce projet.
- Les directrices de crèches.

Résultats et perspectives d'évolution

Bénéfices

- Un outil d'aide à la décision.
- Gain de temps et efficacité de l'outil.
- Équité et transparence de la procédure.

Perspectives d'évolution

- **Passer cet outil à l'échelle**, au niveau national pour le proposer à d'autres collectivités.
- **Permettre aux collectivités d'être encore plus autonomes** dans l'utilisation de l'outil.

Conseils « Pour que ça marche »

- ✓ **Impliquer les équipes dès le cadrage de l'expérimentation.**
- ✓ **Bien travailler sur les outils et les critères de priorité** (en lien avec la volonté de mixité dans les crèches portée par la municipalité par exemple).

Difficultés rencontrées

- ! Accompagner les équipes dans le changement et la prise en main de l'outil.

ISAJE est un outil innovant qui permet de répondre aux enjeux de mixité, de transparence et d'optimisation des places en crèches.



Former et faire collaborer les RPE de la Haute-Vienne via le réseau RPE 87



Outillage
et formation
des acteurs



CARTE DE VISITE

CAF Haute-Vienne, Nouvelle Aquitaine

Offre d'accueil

- ▶ Taux de couverture de 58 % (2021)
- ▶ Nombre de RPE : 35

Contact

- ▶ Muriel LAVALLÉE,
Chargée de Conseil et Développement
muriel.lavallee@caf87.caf.fr

BÉNÉFICES/RÉSULTATS

- **Renforcement des compétences** des équipes des RPE sur les questions juridiques.
- **Accroissement de la confiance des agents** pour répondre aux questions des familles.
- **Amélioration de la qualité de service rendu** aux familles.
- **Renforcement du travail partenarial** entre la CAF et les RPE.

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2000

Contexte

Animation par la CAF de Haute-Vienne d'un réseau départemental des RPE, avec l'organisation :

- De réunions plénières : deux réunions en plénière chaque année regroupant l'ensemble des RPE du département ;
- De séances d'analyse de pratiques (8 par an, qui sont animées par un prestataire extérieur formé) ;
- De réunions thématiques, quatre fois par an qui sont animées par un intervenant extérieur sur des thématiques précises (sensibilisation à la formation continue, mise en place d'actions passerelle avec l'école maternelle, accompagnement des assistants maternels dans leur démarche de renouvellement d'agrément, posture et limites des assistants maternels au sein du Relais, accueil des publics de la garde d'enfant à domicile...).

Bénéficiaires

- animateurs des RPE du département de la Haute-Vienne (participation sur la base du volontariat).

Objectifs

- Former et maintenir les compétences des animateurs des RPE.
- Offrir des temps entre pairs pour analyser ses pratiques et partager les bonnes pratiques.
- Construire des projets communs en mutualisant les efforts (moyens, méthodes ...).

9 900€
Coût
de l'initiative

0,3
ETP CAF dédié
à l'animation
du réseau

32
Nombre
d'animateurs
de RPE

Comment former les agents en charge d'informer et accompagner les familles ?



Défis auxquels sont confrontés les acteurs de la petite enfance

- Offrir des parcours de formation aux animateurs des RPE.
- Développer des programmes de formation efficaces et accessibles.
- Maintenir les programmes de formation à jour avec les évolutions législatives et pédagogiques.

Recourir à l'offre de formation proposée par les CAF

Sept CAF de la région Nouvelle-Aquitaine ont formé un partenariat avec le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) afin de proposer une formation pour les animateurs de RPE du réseau. Cette formation vise à intégrer efficacement les nouveaux animateurs et à actualiser les compétences des plus expérimentés. Elle couvre, entre autres, le cadre réglementaire des RPE et la posture professionnelle des animateurs. Pour les nouveaux arrivants, la formation est répartie sur 9 jours en 6 mois.

Bénéfices

- Développement des compétences professionnelles des animateurs de RPE.
- Réduction des coûts de formation grâce à une mutualisation des ressources.
- Meilleure intégration des nouveaux animateurs.

N'hésitez pas à solliciter la CAF de votre département pour savoir si de telles formations peuvent vous être proposées !

Mobiliser des partenaires associatifs

L'association des collectifs enfants parents professionnels (ACEPP) propose une formation certifiante sur l'animation d'un relais petite enfance, à destination des professionnels justifiant d'un diplôme ou d'une expérience confirmée dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants. Cette formation permet l'acquisition de différentes compétences : élaboration d'un projet de fonctionnement du RPE, implication des parties prenantes, transmission d'informations réglementaires, techniques ou juridiques, mise en place d'actions de professionnalisation des professionnels de la petite enfance...

Bénéfices

- Elargissement des compétences des agents en charge d'informer les parents.
- Attractivité des métiers d'animateurs de service/relais petite enfance.
- Mise en confiance des familles et des professionnels se rendant en service/relais petite enfance.

Compléter la palette des compétences petite enfance des agents

En complément des formations « métier » à destination des agents petite enfance et des animateurs de RPE, **vous pouvez aussi développer les compétences de vos agents sur d'autres volets de la petite enfance** (accompagnement à la parentalité, santé du jeune enfant...).

Quelques exemples de formations :

- Apprentissage de la langue des signes pour bébés.
- Formation générique sur le Service public de la petite enfance.
- Apprentissage des gestes de premiers secours spécifiques aux jeunes enfants.

Bénéfices

- Développement des compétences des agents évoluant au contact des familles, des professionnels de l'accueil et des jeunes enfants.
- Renforcement de l'attractivité des métiers d'animateurs de services/relais petite enfance.

Comment mener une démarche d'amélioration continue pour mieux informer et accompagner les familles ?



Défis auxquels sont confrontés les acteurs de la petite enfance

- Comprendre comment **améliorer l'information et l'accompagnement** proposé aux parents afin de leur faciliter l'accès à un mode d'accueil.
- Adapter l'offre de services fournie aux besoins des familles et aux enjeux du service public de la petite enfance.

Clarifier et formaliser le fonctionnement des services/relais petite enfance

La communauté de communes de Pévèle Carembault a rédigé une charte pour son relais petite enfance, à destination des familles des et (futurs) professionnelles de la petite enfance. Cette charte précise notamment les objectifs, les moyens, le fonctionnement et la pédagogie du RPE, sa démarche partenariale, le rôle des animatrices, la place des usagers...

Bénéfices

- Clarification des rôles de chaque acteur et des bénéfices que les parents peuvent tirer du RPE.
- Mise en confiance des familles.

S'engager dans une démarche de labélisation

La ville de Metz est détentrice du label Certi'Crèche depuis 2017, qui garantit aux familles une qualité du service public.

Il s'appuie sur le respect de 7 engagements :

- Des modalités d'admission claires et transparentes.
- Un accueil adapté à chaque situation.
- Une prise en charge de l'enfant personnalisée.
- Une relation entre les parents et les professionnels basée sur l'échange.
- Une organisation responsable à l'écoute et au service des familles.
- Une démarche d'amélioration continue.
- Un établissement ouvert sur son environnement.

Bénéfices

- Réassurance des usagers des structures labellisées.
- Valorisation des engagements et des bonnes pratiques de la ville et de la structure.
- Mise en réseau avec d'autres crèches labellisées.

S'inspirer du programme Services Publics +

Services Publics + est un programme d'amélioration continue des services publics visant à améliorer les délais de traitement, faciliter l'accès à un interlocuteur compétent, simplifier la communication...

La démarche repose notamment sur des étapes de mesure des résultats de satisfaction, d'écoute de la voix des usagers, d'analyse des écarts et de priorisation, avant la communication, la mise en œuvre et le suivi de plans d'actions adaptés.

- Meilleure compréhension des besoins des familles et adaptation des services en conséquence.
- Amélioration de la satisfaction des usagers.

Présentation des initiatives



**Gouvernance et coordination
des acteurs autour du parcours**



Harmoniser la communication destinée aux parents dans l'ensemble des communes de Saint-Brieuc Agglo (1/2)



Gouvernance
et coordination
des acteurs autour
du parcours



CARTE DE VISITE

Saint-Brieuc Armor Agglomération,
Côtes-d'Armor, Bretagne

Contact

► Isabelle BIDEAU,
secrétaire générale de Saint-Brieuc
Armor Agglomération,
isabelle.bideau@sbaa.fr

► Karine RONDEAU,
cheffe de service petite enfance
karine.rondeau@sbaa.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
Janvier 2024

Contexte et enjeux

- **Projet de partage d'informations entre Saint-Brieuc Armor Agglomération et les 32 communes du territoire.**
- **Il permet de donner une réponse harmonisée de 1^{er} niveau aux usagers** en fonction de la problématique qu'ils rencontrent, notamment sur les sujets petite enfance, dans les 32 mairies, à l'accueil du siège de l'agglomération et dans les 3 pôles de proximité.

Objectifs

- **Faciliter le parcours de l'utilisateur** en évitant les démarches multiples et les déplacements inutiles.
- **Renforcer et valoriser le rôle des agents chargés des missions d'accueil** en mairie, au Centre Inter-Administratif ou dans les pôles de proximité.
- **Renforcer le travail partenarial entre l'intercommunalité et les communes** de l'agglomération.

Bénéficiaires

- **Familles.**
- **Agents en charge d'une mission d'accueil au sein de l'intercommunalité** (Centre Inter-Administratif, Centre Technique de l'Eau, Centre Technique et Logistique Déchets, pôles de proximité), **des mairies.**

Détails

- Mise en place de fiches à destination des agents leur permettant de répondre aux sollicitations des usagers.
- En projet : Mise en place d'un réseau regroupant les agents d'accueil de l'agglomération et les agents d'accueil des mairies dont la coanimation serait assurée par la secrétaire générale et une agente du siège.
- En projet : Échanges de bonnes pratiques et formations à destination des agents.

Harmoniser la communication destinée aux parents dans l'ensemble des communes de Saint-Brieuc Agglo (1/2)



Gouvernance
et coordination
des acteurs autour
du parcours

Planning et principaux jalons

- **2017** : Mise en place du premier dispositif Inter Collectivités Infos (ICI) piloté par le CD 22, avec un partage des 10 premières fiches pratiques.
- **2024** : Evolution du dispositif ICI en dispositif Entre Nous avec 30 fiches thématiques **dont une pour la petite enfance**.
- **Mars 2024** : Premières formations à destination des agents : concernant les déchets ménagers.
- **1er semestre 2024** : Deuxième formation sur la petite enfance.

Moyens nécessaires

Coût : Le temps humain requis consiste en une réunion trimestrielle d'une durée de deux heures. La rédaction initiale des fiches demande un certain temps, mais par la suite, il suffit simplement de les actualiser.

Equipes mobilisées

- Les fiches sont rédigées par les services et transmises à la secrétaire générale qui les met en forme. Un travail de mise à jour des fiches est réalisé par les services en fonction de l'actualité des politiques publiques.

Modalités de partage

- Les fiches sont données par l'agglomération sous format dématérialisé et papier aux accueils des administrations une à deux fois par an. Il n'y a pas de stockage sur un réseau extranet, qui serait trop compliqué à gérer.

Résultats et perspectives d'évolution

Indicateurs

- **Services et agents concernés** : 3 agents d'accueil du siège de l'agglomération, 3 agents d'accueil dans les pôles de proximité et 32 agents d'accueil des mairies.
- **Nombre de familles concernées** : 3 807 familles avec un enfant de - 3ans soit 4 200 enfants au total.
- **Nombre de fiches partagées sur le sujet de la petite enfance** : 4 fiches.

Bénéfices

- **Harmonisation de la réponse de 1^{er} niveau** apportée aux usagers sur le territoire.
- **Amélioration de la compétence et de la confiance des agents** dans l'exercice de leurs missions.
- **Renforcement du travail partenarial** entre l'EPCI et les communes.
- **Meilleure interconnaissance des professionnels avec les accueils** et mise en avant de l'échanges de pratiques.

Perspectives d'évolution

- **Mettre en place en 2024 le réseau** regroupant les agents de l'intercommunalité et les agents des mairies.
- **Sensibiliser les agents d'accueil** à l'adoption d'une meilleure posture professionnelle par rapport à la petite enfance.
- **Rédiger de nouvelles fiches techniques** en fonction des besoins des usagers.
- **Envisager des formations plus spécifiques** sur des thèmes précis.
- **Etendre ce réseau** aux autres réseaux des EPCI du département.

Conseils « Pour que ça marche »

- ✓ Réunir et animer un réseau métier de professionnelles quel que soit la collectivité de rattachement sur une thématique transverse.
- ✓ Mettre à jour régulièrement les fiches.

Difficultés rencontrées

! Faire évoluer le point de vue des communes vis-à-vis de l'agglomération vers un accompagnement de celles-ci, en mettant en place une ingénierie et une réflexion globale dans le cadre du nouveau SPPE, sans se substituer aux communes.

L'accueil de l'utilisateur et son information sont les bases fondamentales de notre service public. Cet outil permet de mieux y répondre de façon pragmatique et en remettant de l'humain dans les relations inter personnelles.

Forum des partenaires « petite enfance/enfance jeunesse » du territoire Pays de Nexon – Monts de Châlus (1/2)



Gouvernance
et coordination
des acteurs autour
du parcours



CARTE DE VISITE

**Centre Intercommunal d'Action Sociale,
Pays de Nexon – Monts de Châlus,
Haute Vienne, Nouvelle Aquitaine**

Offre d'accueil

- ▶ 50 assistants maternels
- ▶ 2 « multi-accueils » en Délégation de Service Public (DSP)
- ▶ 1 micro-crèche privée
- ▶ 1 relais petite enfance (2 lieux pour accueillir les temps collectifs)
- ▶ Gardes d'enfants à domicile

Contact

- ▶ Centre Intercommunal d'Action Sociale
Tél. 05 55 36 07 98

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2024

Contexte

- **Temps de rencontre**, créé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, **entre les acteurs de la petite enfance/enfance jeunesse de la communauté de communes Pays-de-Nexon – Monts de Châlus** et animé par l'animatrice du RPE et la directrice du CIAS Pays de Nexon - Monts de Châlus.

Enjeux et objectifs

- **Développer la concertation des acteurs et créer une veille collective dans le champ de la petite enfance.**
- **Alimenter l'Observatoire de la petite enfance** animé par l'animatrice du RPE.
- **Améliorer la communication entre ces différentes structures notamment pour repérer et répondre aux difficultés des familles.**

Bénéficiaires

- **Acteurs impliqués dans le secteur de la petite enfance/enfance jeunesse** : CIAS, RPE, Crèches intercommunales, micro-crèche privée, CAF, MSA, Conseil Départemental, ALSH, centre social, associations, Etat.

Détails

- **Partage des données recueillies** sur les besoins des familles et les irritants.
- **Conception de projets collectifs** : Matinée motricité, organisation de la semaine nationale des familles, de la semaine nationale de la petite enfance, de rencontres inter-structures, du spectacle de Noël...
- **Partager ces éléments lors du forum des partenaires** : forum animé par le centre social qui réunit tous les acteurs du champ social du territoire

Forum des partenaires « petite enfance/enfance jeunesse » du territoire Pays de Nexon – Monts de Châlus (2/2)



Gouvernance
et coordination
des acteurs autour
du parcours

Planning et principaux jalons

- **Forum des partenaires organisés minimum 2 fois par an** ou plus en cas de besoin
- **Première instance de concertation** en 2024
- **Action formalisée dans une fiche action de la 1^{ère} Convention Territoriale Globale 2023/2027** (instance existante auparavant dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse)
- **Modalités de communication** : invitation des participants par mail, valorisation de cette action dans le magazine de la communauté de communes, dans les bulletins municipaux, et dans le bilan d'activité du CIAS.
- **Temps nécessaire** : une demi-journée avant la rencontre (invitation, réservation de la salle, achats pour le pot d'accueil) et une demi-journée pour rédiger le compte rendu, l'envoyer aux participants, et écrire un article pour publication dans le bulletin de la communauté de communes ainsi que dans les bulletins municipaux.

Moyens nécessaires

Equipes mobilisées

- **Equipe coordonnant l'instance** : animatrice RPE/directrice CIAS.
- **Structures participant à l'instance** : RPE, ALSH, Multi Accueil, micro-crèche, référentes famille du centre social, Conseil Départemental (PMI), MSA, CAF de la Haute-Vienne, directeurs d'écoles, DRAJES.

Infrastructure/lieu d'accueil

- Au siège du CIAS Pays de Nexon - Monts de Châlus (Maison de l'intercommunalité – Nexon).

Résultats et perspectives d'évolution

Bénéfices

- **Partage des connaissances sur les besoins des familles** pour leur apporter une réponse satisfaisante.
- **Renforcement des synergies entre les professionnels de la petite enfance/enfance jeunesse** : dialogue entre les acteurs, possibilité de nouveaux partenariats.
- **Développement d'un observatoire de la petite enfance** aligné avec la réalité de la situation sociale.

Perspectives d'évolution

- **Ouvrir l'instance à de nouveaux partenaires** (représentants des familles, associations).

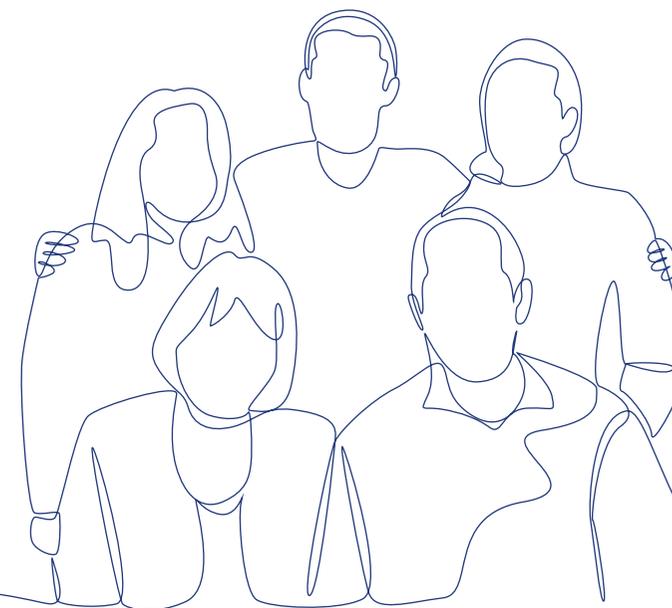
Les professionnels ont besoin de se retrouver autour d'une table pour échanger, partager, construire l'avenir ensemble pour répondre au mieux aux besoins des familles.

Conseils « Pour que ça marche »

- ✓ Avoir un ordre du jour précis.
- ✓ Veiller à ce que chacun puisse prendre la parole.

Difficultés rencontrées

- ! Trouver la disponibilité des participants.



Mettre en place un « Collectif petite enfance » afin de renforcer les politiques publiques relatives à l'accueil des enfants (1/2)



Gouvernance
et coordination
des acteurs autour
du parcours



CARTE DE VISITE

**Relais petite enfance de Saône,
Relais petite enfance Communauté
de communes Loue Lison,**
Doubs, Franche Comté

**Offre d'accueil de la communauté
de communes Loue Lison**

- ▶ 14 accueils collectifs
- ▶ 150 assistants maternels en activité

Contact

- ▶ Relais petite enfance de Quingey
relais.quingey@famillesrurales.org

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2023

Contexte

- La création d'un collectif petite enfance vise à réunir tous les acteurs du domaine, ainsi que les partenaires institutionnels, associatifs et privés, dans le but de faire de la petite enfance une priorité territoriale.

Enjeux et objectif

- **Réunir les professionnels de la petite enfance afin de construire des projets communs.**
- **Faciliter le parcours des parents** en recherche d'un mode d'accueil.
- **Encourager la formation des professionnels** pour renforcer la qualité de l'accueil des jeunes enfants.
- **Associer les élus aux réflexions.**

Bénéficiaires

- Les professionnels de la petite enfance.
- Les familles en recherche d'un mode d'accueil.
- Les jeunes enfants.
- Les partenaires (élus, le département, la CAF, MSA...).

Détail

- Le Collectif s'intègre dans la **convention territoriale globale (CTG)**.
- Les **conseillers territoriaux CAF et MSA sont des personnes ressources** pour la construction des collectifs petite enfance.

Mettre en place un « Collectif petite enfance » afin de renforcer les politiques publiques relatives à l'accueil des enfants (2/2)



Gouvernance
et coordination
des acteurs autour
du parcours

Planning et principaux jalons

- **Février 2023** : Première réunion 2023 initiée par la CAF du Doubs, réunissant les élus de la communauté de communes, les relais petite enfance, les EAJE, les LEAP, la PMI, un centre de loisirs, les MAM.
- **Depuis 2023** : Plusieurs réunions ont pu être organisées pour le collectif de Saône, avec la mise en place d'un pilotage en binôme. Chaque pilote se charge de centraliser les informations, d'organiser la réunion et d'envoyer les invitations. Un listing des personnes est en cours d'élaboration.

Moyens nécessaires

Coût : 20 € (pour le pot convivial).

Equipes mobilisées

- Toutes les structures de la petite enfance du territoire concerné, les élus, la CAF, la MSA, le département.
- Infrastructure / lieu d'accueil : une grande salle de réunion.

Résultats et perspectives d'évolution

Bénéfices

- **Faire partie d'un réseau** et travailler ensemble sur des problématiques communes.
- **Favoriser le lien** avec les différents partenaires du secteur.
- **Créer des projets communs** en mutualisant les moyens humains, financiers, et les infrastructures.
- **Créer une dynamique de territoire.**

Perspectives d'évolution

- Pérenniser les réunions collectives

Conseils « Pour que ça marche »

- ✓ **Confier le pilotage** du collectif petite enfance à la CAF ou la MSA pour faciliter sa mise en place.
- ✓ **Faire en sorte que chacun soit concerné par les sujets traités** en proposant des thèmes communs (les écrans, l'alimentation...), en concordance avec les potentiels problématiques du territoire.
- ✓ **Désigner un animateur différent à chaque réunion.**

Difficultés rencontrées

- ! Trouver un horaire commun qui permet à chacun de se libérer (accueil collectif...).
- ! Obtenir un suivi des réunions.
- ! Gérer la charge de travail supplémentaire (cela nécessite un ETP dédié à la mise en œuvre du dispositif).



**Collectif petite enfance,
travailler ensemble
dans la même direction.**

Association des élus petite enfance des Yvelines : mieux informer et mobiliser les élus



Gouvernance
et coordination
des acteurs autour
du parcours



CARTE DE VISITE

Association des élus petite enfance des Yvelines, Yvelines, Île-de-France

Contact

► Annick BOUQUET,
Présidente de l'Association des élus petite enfance des Yvelines,
maire-Adjointe de Versailles
annick.bouquet@versailles.fr



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2019

Contexte

• L'Association des élus petite enfance des Yvelines a été créée pour informer et animer la communauté des élus du département en charge de la petite enfance. Les réflexions menées au sein de l'association permettent d'alimenter le groupe de travail de l'AMF78 et vice-versa, ainsi que de valoriser les expériences individuelles et de favoriser la mutualisation pour des projets communs. **Les élus se réunissent en assemblée**, où sont présents également les directeurs et directrices des services de la petite enfance des communes ou EPCI. Les directrices des crèches associatives subventionnées par les communes ou EPCI ont également été intégrées à ces réunions.

Enjeux et objectif

- **Mettre en commun**, à l'échelle du département, toutes réflexions, recherches, travaux, projets et bonnes pratiques sur le sujet de la petite enfance.
- **Etablir des liens informels et mettre en place des actions avec tous les partenaires du domaine de la petite enfance** (élus, administration, partenaires...) à tous les niveaux d'orientation, de décision, qu'ils soient administratifs ou politiques.

Modalités des réunions

- Fréquence : 4 fois par an dans une mairie du département.
- Participants : élus et directeurs petite enfance, CAF 78, Conseil départemental 78, Union Maires des Yvelines.
- Partenaires : Département, CAF, Union Maires des Yvelines. Les partenaires sont présents aux assemblées et participent aux discussions.

Actions mises en œuvre

- 1^{ère} étape de la tournée du Comité de filière pour le SPPE (Service public de la petite enfance).
- Organisation de 2 forums des métiers de la petite enfance : mars 2023, mars 2024.
- Mise en place du projet IPEP (Innovation petite enfance précarité) avec la CAF des Yvelines afin de financer des projets favorisant l'inclusion des familles les plus pauvres dans les structures destinées aux jeunes enfants et contribuant à lever les freins à l'insertion professionnelle.
- 1^{ère} conférence régionale écologie et petite enfance en mars 2024.

Sensibilisation des élus locaux et des agents de mairie sur le rôle du RPE au sein de la communauté de communes du Provinois



Gouvernance
et coordination
des acteurs autour
du parcours



CARTE DE VISITE

**Communauté de communes du Provinois,
Seine-et-Marne, Ile-de-France**

Offre d'accueil

- ▶ Taux de couverture : 47,3 % (2023)
- ▶ Nombre de RPE : 1 fixe et 2 itinérants
- ▶ Nombre de crèches publiques :
4 (95 places)
- ▶ Nombre d'assistants maternels :
150 en 2023 (4 MAM)

Démographie

- ▶ Nombre de communes membres : 39
- ▶ Nombre d'habitants : 36 596
- ▶ Nombre d'enfants de moins de 3 ans :
810 en 2020

Contact

- ▶ Edwige LETEVE, animatrice RPE,
e.leteve@cc-du-provinois.fr
- ▶ Nadine PINHEIRO, animatrice RPE,
rpe@cc-du-provinois.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
2019

Contexte

- Les animatrices des deux RPE itinérants de la communauté de communes (CC) du Provinois se rendent une fois par an dans chaque commune de la CC afin de :
- Présenter et/ou rappeler aux maires et secrétaires de mairie le rôle du RPE ;
- Distribuer des flyers qui seront mis à disposition des usagers en mairie, présentant le rôle du RPE ;
- Pour les parents : information et accompagnement pour recourir aux différents modes d'accueil, informations sur le statut de parent-employeur ;
- Pour les professionnelles : information sur le métier d'assistant maternel, soutien à la professionnalisation, accompagnement dans l'exercice de leur métier, organisation de temps de rencontre et d'échange avec d'autres professionnelles ;
- Pour les enfants : socialisation, éveil et apprentissage en collectif.

Bénéficiaires

- **Elus locaux et secrétaires des mairies** de la communauté de communes
- **Familles, assistants maternels et gardes à domicile.**

Objectifs

- **Sensibiliser et former les acteurs municipaux au rôle du RPE** pour que les parents et les professionnelles viennent les solliciter spontanément.

100 %
Pourcentage
de communes
de la CC couvertes
par le dispositif

4
Nombre de jours
nécessaires pour
effectuer le tour
des communes

Bénéfices/Résultats

- Développement du réflexe de consulter le RPE et amélioration de la qualité des informations fournies aux parents et aux professionnelles de l'accueil individuel.
- Animation d'un réseau intercommunal de diffusion de la connaissance sur le sujet des modes d'accueil, favorisant l'homogénéité des informations diffusées dans les différentes communes de la CC.

La CAF de l'Hérault réunit les élus héraultais pour une table ronde/débat sur la petite enfance



Gouvernance
et coordination
des acteurs autour
du parcours



CARTE DE VISITE

Hérault

Offre d'accueil

- ▶ Taux de couverture : 51,2% (2020)
- ▶ 22 000 places d'accueil (2022)
- ▶ 309 EAJE (2022)
- ▶ 4 089 assistants maternels (2022)
- ▶ 41 Relais petite enfance (RPE) qui couvrent les 342 communes héraultaises

Démographie

- ▶ Depuis six ans, l'Hérault voit sa population fortement augmenter (11 500 habitants supplémentaires en moyenne chaque année)

Contact

- ▶ Thierry MATHIEU, directeur CAF34, thierry.mathieu@cafherault.cnafmail.fr

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Date de lancement
Mars 2024

Contexte et objectifs

- En mars 2024, la CAF a organisé, en partenariat avec l'AMF34, une table ronde/débat sur la petite enfance à l'attention des élus héraultais afin de leur présenter les enjeux du nouveau Service public de la petite enfance (SPPE) et les aides que propose la CAF pour les appuyer dans la mise en œuvre du SPPE.

L'évènement avait pour objectif de répondre à ces deux questions

- Comment la CAF peut-elle aider chaque collectivité locale dans le développement du nombre de places de crèches ?
- Quelles sont les idées, préoccupations, ambitions des élus pour les familles de leur territoire ?

Les échanges se sont structurés en plusieurs temps

- Présentation du diagnostic du territoire.
- Présentation du SPPE.
- Présentation des aides proposées par la CAF et des dispositifs actuels (aides financières et ingénierie).

Le livret qui a été distribué aux participants est consultable sur le [site de la CAF34](#).

Bénéficiaires

- Élus petite enfance héraultais et leurs administrations.

120
Nombre d'élus
héraultais présents

Bénéfices/Résultats

- Meilleure information des élus sur le nouveau SPPE et réponse à leurs préoccupations.
- Facilitation de la mise en réseau des élus, en collaboration avec l'AMF34.

Comment mieux articuler les acteurs du SPPE au sein d'une gouvernance commune ?

Illustration de bonnes pratiques locales



Gouvernance
et coordination
des acteurs autour
du parcours



Défis auxquels sont confrontés les acteurs de la petite enfance

- Déployer la gouvernance du Service public de la petite enfance aux échelons départemental et local (bassin de vie...).
- Mobiliser l'ensemble des acteurs de la petite enfance et leurs partenaires.

Prévoir un budget pour mettre en œuvre le Schéma départemental des services aux familles (SDSF)

S'il n'est pas obligatoire pour les acteurs du comité départemental des services aux familles (CDSF) d'allouer un budget commun dans le cadre du SDFS, il est possible cependant de **prévoir un comité des financeurs**.

Plusieurs départements ont construit ce comité, à l'instar de :

- la Charente-Maritime,
- le territoire de Belfort
- le Maine-et-Loire
- le Rhône
- la Manche
- l'Indre et Loire...

Bénéfices

- Sécurisation des moyens mis à disposition pour déployer le SDFS.
- Meilleur pilotage de l'atteinte des objectifs.
- Renforcement de la logique partenariale.

A l'échelle départementale, désigner des chargés de coopération pour animer le réseau d'acteurs

Le CDSF du territoire Belfort s'est doté d'un comité de pilotage opérationnel réunissant le préfet, la Caf, le Conseil départemental et les collectivités locales. Il a également constitué un comité des financeurs (impliquant les principaux acteurs institutionnels financeurs) et a **positionné des chargés de coopération à l'échelon du département pour animer les différents réseaux d'acteurs et faire le lien avec les instances décisionnelles du CDSF**.

Bénéfices

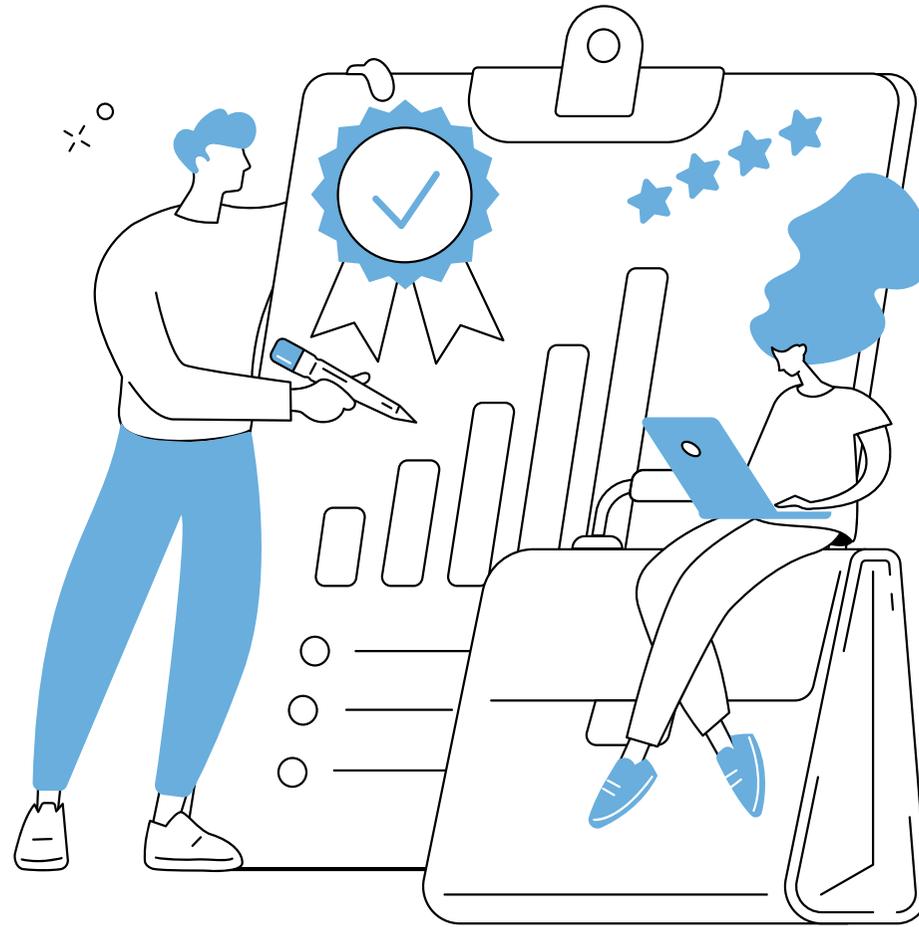
- Meilleure intégration des acteurs et des partenaires dans la construction et le déploiement du SDFS et facilitation du partage de bonnes pratiques et de problématiques entre pairs.
- Garantie de la cohérence des actions du SDFS à l'échelon local.



La CAF et la CNAF peuvent vous conseiller.

Contact CNAF
Dominique Ducroc-Accaoui,
Coordinatrice de projets,
Mission territorialisation
dominique.ducroc-accaoui@cnafr.fr

En complément, vous pouvez demander conseil aux CDSF déjà constitués !



Partagez vos
bonnes pratiques!

Modèles de fiches





CARTE DE VISITE

Acteur

Département

Région

Offre(s) d'accueil

Démographie

Contact(s)

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

| Date de lancement

Contexte

Enjeux et objectifs

Bénéficiaires

Détails

Planning et principaux jalons

Dates / ...

Moyens nécessaires

Coût / Equipes mobilisées
Infrastructure et lieu d'accueil
Outillage / ingénierie / ...

Résultats et perspectives d'évolution

Résultats / Indicateurs / Bénéfices
Perspectives d'évolution / ...

Exergue

Conseils « Pour que ça marche »

Difficultés rencontrées



CARTE DE VISITE

Acteur

Département

Région

Offre(s) d'accueil

Démographie

Contact(s)

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

| Date de lancement

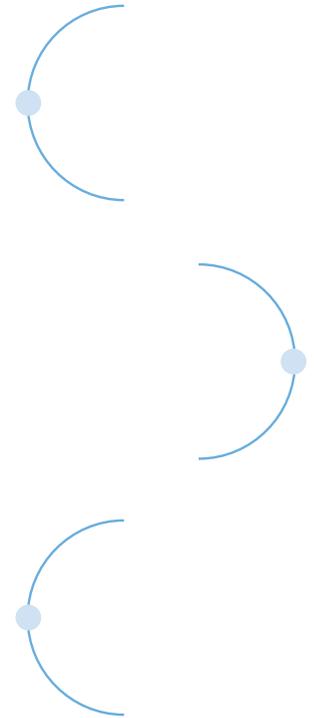
Contexte

Enjeux et objectifs

Bénéficiaires

Détails

Bénéfices/Résultats





DESCRIPTION

BÉNÉFICES



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉDACTION : DIRECTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE/DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE
CONCEPTION : DICOM DES MINISTÈRES SOCIAUX/PARIMAGE
ÉDITION : JANVIER 2025